

LA FORCE

Organe central du Parti Communiste des Ouvriers de France

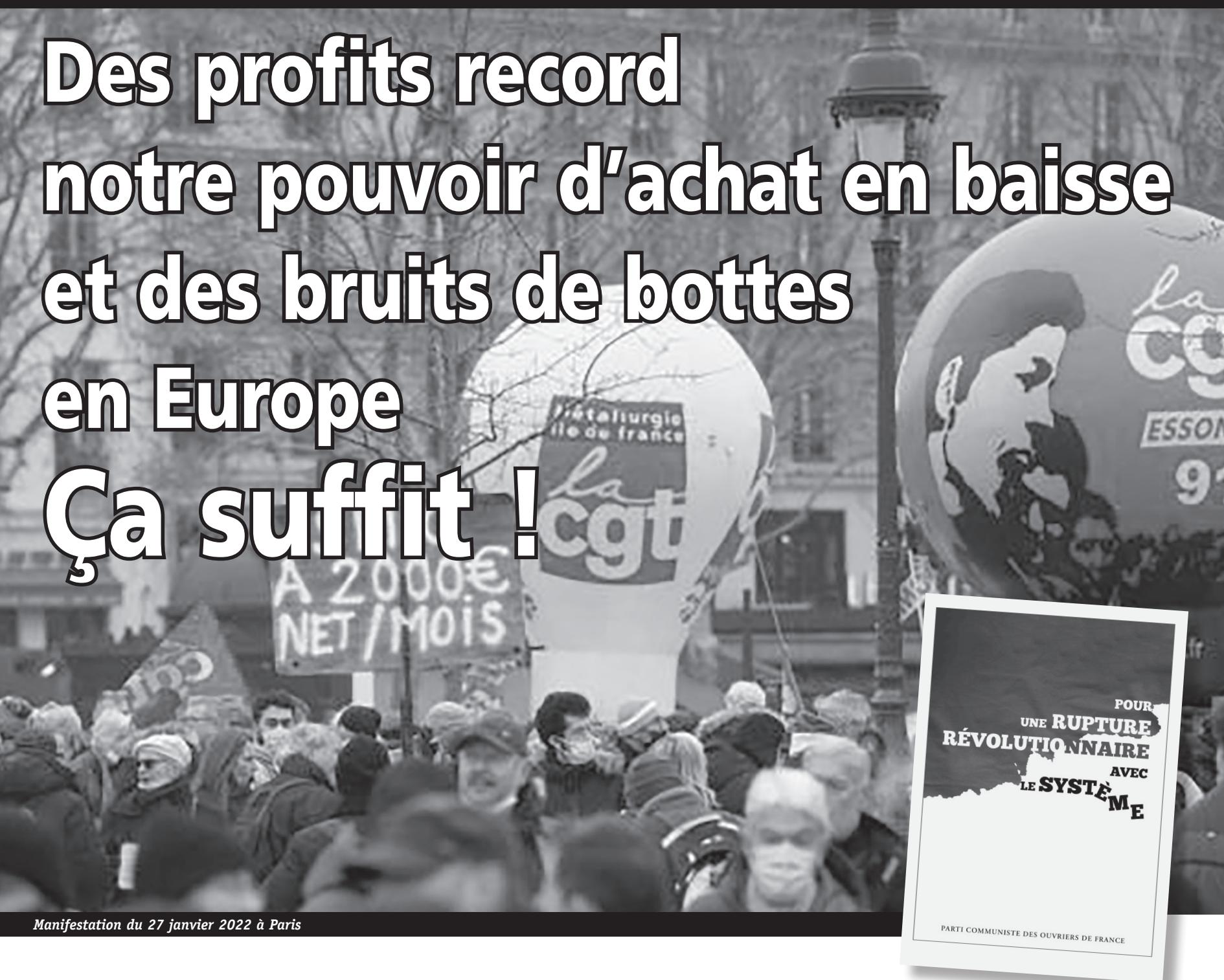
www.pcof.net

Mensuel n°636 - Février 2022

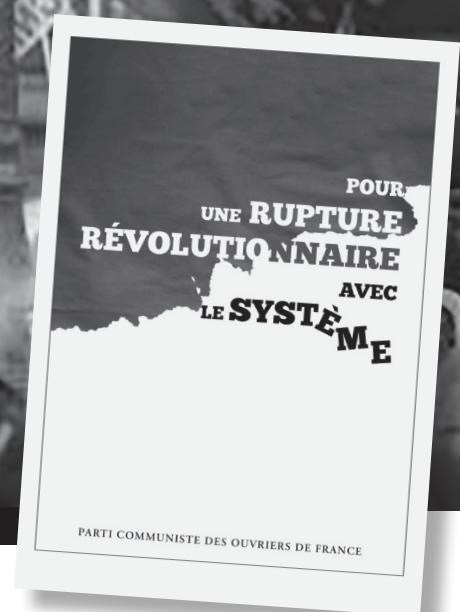
Prochaine parution : Mardi 8 mars 2022

2€

**Des profits record
notre pouvoir d'achat en baisse
et des bruits de bottes
en Europe
Ça suffit !**



Manifestation du 27 janvier 2022 à Paris



**Ukraine : Les enjeux pour les grandes puissances,
pour les travailleurs et les peuples.....p. 14**

"Prolétaires de tous les pays unissez-vous!"

La contestation de la société se radicalise

« Il faut plus de radicalité dans la contestation de cette société ». C'est un point de vue qu'on entend de plus en plus souvent, avec des formulations diverses. Il va plus loin que les appels à la résistance à la politique de l'Etat au service des riches et des monopoles ; une résistance évidemment indispensable, mais qui n'est pas à la hauteur des colères ouvrières et populaires d'aujourd'hui.

Ces colères sont nombreuses et portent sur tous les aspects de nos vies, à tous les âges, dans tous les domaines.

Colère contre la gestion de l'épidémie et de l'arsenal de contrôles, de suspicions, d'injonctions contradictoires et de menaces de sanctions financières ahurissantes, simplement parce que le dernier variant ne serait plus aussi dangereux, même s'il circule et contamine rapidement et massivement.

« L'essentiel », que nous allions travailler, entassés dans les transports, mais munis du pass vaccinal devenu obligatoire. Les clignotants suivis de près sont ceux de la relance de l'économie et de la consommation qui en assure une bonne partie de son dynamisme, mais qui se paie toujours plus cher à chaque passage en caisse, du fait des hausses de prix. Une relance qui est avant tout celle des profits, qui vont de records en records, et celle du travail précaire, flexible, sous-payé, qui justifie les chiffres du chômage en baisse, brandis par le gouvernement comme preuve du succès de sa politique. « En même temps » que les licenciements, restructurations et fermetures se poursuivent.

Colère devant la suffisance et le mépris des décideurs qui poursuivent la politique de fermetures de classes dans les écoles, collèges et lycées, de services et de lits dans les hôpitaux, et qui « découvrent » la maltraitance des personnes âgées dans des établissements privés où l'objectif est le rendement de l'action du groupe. Et qui imposent des critères drastiques d'économies sur le personnel, les salaires, les conditions de travail et les conditions de vie des anciens, dans les établissements publics. Cela fait des années que les personnels alertent, dénoncent, se mobilisent... et que directions, organismes de « contrôle » répondent par les critères de gestion et de rentabilité à respecter.

« Le luxe se porte bien », se réjouissent les propriétaires des grandes marques et leurs actionnaires, qui se sont enrichis encore davantage que les années précédentes. Il en va de même pour tous les monopoles du CAC 40, en premier lieu pour TotalEnergie, qui enregistre un record de bénéfices, poussés à la hausse par l'envolée du prix du pétrole, du gaz... sur les marchés. A aucun moment, il n'a été question de taxer ce monopole profiteur en chef de la crise énergétique, pas plus que les autres. Tous les milliards d'argent public qui leur ont été versés, pratiquement sans intérêt, ont permis de réaliser ces performances financières, qui enrichissent les plus riches, les grands actionnaires.

Ce sont les « fleurons » de l'économie qu'il faut « protéger », ce que tous les présidents et gouvernements qui se sont succédé ont fait, en allant chercher de nouveaux marchés, en prospectant de nouveaux clients. Parmi ces clients, il y a ceux qui achètent beaucoup d'armes françaises pour museler leurs peuples et pour mener des guerres réactionnaires. Un de ces gros clients, ce sont les Emirats arabes unis, que les Rafale de l'armée française, stationnés sur leur sol, vont « protéger », à la demande de cette monarchie, engagée depuis des années dans la sale guerre menée par l'Arabie saoudite contre le Yémen. Oubliées, les condamnations des massacres perpétrés par ces régimes réactionnaires : on ne peut rien refuser à un régime qui a commandé 80 Rafale en décembre dernier ! Ce journal de février est plein de ces colères qui se traduisent en combats, en luttes, en grèves, en prises de positions... et en appels à les renforcer. Il souligne la lame de fond : celle des luttes pour les salaires, qui est général et qui s'installe dans le combat syndical et qui ne se limite pas aux échéances des NAO. Il y a des combats qui s'inscrivent dans cette lame de fond, comme celui pour la reconnaissance des métiers essentiels, révélés par la pandémie et qui sont toujours encore sous-payés, insuffisamment reconnus, notamment les métiers féminisés. Il sera au cœur des mobilisations autour du 8 mars.

Il y a les mobilisations sur le logement social, de plus en plus à la dérive ; celles des travailleurs de la santé, de l'éducation, de l'action sociale... qui montrent bien que les piliers de cette société sont plus qu'ébranlés. Une société qui répond à celles et ceux qui la contestent par la promotion permanente des idées réactionnaires, pour essayer de diviser et surtout d'occulte cette contestation qui monte.

Dans ce sens, radicaliser la contestation de cette société, c'est lui donner un caractère révolutionnaire, de plus en plus conscient. C'est à quoi nous travaillons et appelons à travailler. ★

« Pour une rupture révolutionnaire » en librairie !

ANTIDOTE

88 rue d'Avron
18000 BOURGES

LA MEMOIRE DU MONDE

36 rue Carnot
84000 AVIGNON

L'AUTRE RIVE

24 avenue Etienne Billières
31300 TOULOUSE

LIBRAIRIE PARALLELES

47 rue Saint-Honoré
75001 PARIS

LA MACHINE A LIRE

Place du Parlement
33000 BORDEAUX

LIBRAIRIE LE POINT DU JOUR

58 rue Gay-Lussac
75005 PARIS

LA MAUVAISE REPUTATION

19 rue des Argentiers
33000 BORDEAUX

GALERIE DE LA SORBONNE

52 rue des Ecoles
75005 PARIS

LIBRAIRIE DU CONTRE-TEMPS

5 cours Victor Hugo
33310 BEGLES

LE MONTE EN L'AIR

2 rue de la Mare
75020 PARIS

LIBRAIRIE GEORGES

300 cours de la Libération
33400 TALENCE

LE MERLE MOQUEUR

51 rue de Bagnolet
75020 PARIS

MAGPRESSE

14 rue Rosenberg
37700 ST PIERRE DES CORPS

LE JARGON LIBRE

(en lecture)
32 rue Henri Chevreau
75020 PARIS

L'OISEAU VIGIE

37 avenue de la République
37700 ST PIERRE DES CORPS

LIBRAIRIE QUILOMBO

23 rue Voltaire
75011 PARIS

LIBRAIRIE QUAI DES BRUMES

120 Grand Rue
67000 STRASBOURG

LIBRAIRIE LA BRECHE

27 rue Taine
75012 PARIS

LIBRAIRIE TOTEM

Rue Principale
67300 SCHILTIGHEIM

LIBRAIRIE DES RESISTANCES

4 villa Compoin
75017 PARIS

IDEODROME

7 avenue de Périgueux
67800 BISCHHEIM

EL GHORBA MON AMOUR

148 boulevard des Provinces
françaises
92000 NANTERRE

LA PLUME NOIRE

8 rue Diderot
69001 LYON

DEALER DE LIVRES

Place Des Victimes
du 17 Octobre 1961
93200 SAINT-DENIS

TERRE DES LIVRES

86 rue de Marseille
69007 LYON

LE PRESSE PAPIER

28 avenue Gabriel Péri
95100 ARGENTEUIL

LIBRAIRIE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

64 rue de la Croix d'Or
73000 CHAMBERY

Nouveaux tarifs d'abonnement pour la France

Version électronique (pdf) : 26 €

Pli ouvert (version papier) : 28 €

Pli fermé : 35 €

Abonnement avec soutien : 40 €

Chèque à l'ordre de : Société En Avant
15 cité Popincourt - 75011 Paris

Inscrire nos combats dans la perspective d'une rupture révolutionnaire avec le système

La gestion chaotique de l'épidémie dans l'Education nationale a provoqué, le 13 janvier, une mobilisation d'une très grande ampleur qui a cristallisé les années de colère et de combat des personnels de l'enseignement, contre la politique de destruction de l'école, du primaire à l'université, sans oublier le mépris d'un ministre qui a joué un rôle essentiel dans l'offensive idéologique réactionnaire de Darmanin, Vidal, Schiappa...

Les travailleuses-eurs de la santé et du médico-social sont une nouvelle fois descendus dans les rues (notamment le 11 janvier) et les grèves se multiplient dans des EHPAD. Les révélations sur la maltraitance et la frénésie de profits qui règnent dans le groupe privé « haut de gamme » Orpéa, ont mis en lumière la situation dans le secteur privé « à but lucratif », mais aussi le manque de moyens, de reconnaissance, notamment salariale, des salariés qui travaillent dans le secteur public.

Autrement dit, des piliers de la société – l'école, la santé, l'aide à la personne et aux anciens – sont traversés par une contestation de fond qui mobilise largement les travailleurs et les usagers populaires.

A cela, il faut bien sûr ajouter les mobilisations pour l'augmentation des salaires, des pensions et des minima sociaux, qui s'est notamment exprimée le 27 janvier, de façon forte et déterminée, et qui se traduisent par de nombreuses grèves dans les entreprises.

Partout en Europe, on voit se développer des mouvements de grèves, des protestations de masse, contre les hausses des prix de l'énergie, des

produits de première nécessité. La dénonciation des records de profits des monopoles, de l'enrichissement toujours plus grand des plus riches commence également à se faire entendre, mettant en lumière le fait que, dans le système capitaliste, les actionnaires s'enrichissent d'autant plus que les travailleurs et les masses populaires s'appauvrisse, se tuent au travail, vivent mal. Ce n'est pas l'inflation qui en est responsable, mais bien la course aux profits maximum, moteur de ce système capitaliste impérialiste.

Autrement dit, la question des salaires et du pouvoir d'achat devient centrale, parce que la hausse des prix de l'énergie, de l'essence et des produits de grande consommation rend vitale la question de l'augmentation des salaires, des pensions, des minima sociaux. A cela, patronat et gouvernement répondent : la priorité, ce sont la nécessité de la relance, l'augmentation de la compétitivité, faire travailler plus ceux qui sont au travail, pas les salaires.

Cela fait que, dans les entreprises et les services, dans les mobilisations, dans les quartiers populaires, des zones urbaines, péri-urbaines et rurales, l'idée de plus en plus partagée est celle « qu'il faut que cela pète », qu'on ne reviendra pas à la situation d'avant la crise covid. Pas seulement à cause des évolutions de la crise sanitaire, mais parce que le Capital a pris « ses aises », qu'il veut continuer et approfondir l'exploitation, sans « entrave », « quoi qu'il en coûte ». Ce « quoi qu'il en coûte », c'est évidemment toujours plus d'argent public, plus d'allégements de

charges – pour torpiller toujours plus le système de protection sociale – et le recours à la répression contre ceux qui résistent, ceux qui refusent « l'union nationale ».

La situation internationale est aussi source de préoccupations croissantes.

Des événements au niveau international impactent également la situation et les débats en France, étant donné qu'ils concernent directement l'impérialisme français, que ce soit au Sahel, au Mali et au Burkina... Partout, la présence militaire française est dénoncée par les peuples : la question du retrait des troupes est sur la table ! Mais l'impérialisme français ne peut pas se passer de ses « intérêts » économiques, politiques, militaires... en Afrique. Les manœuvres, les coups et les prétextes pour rester ne vont pas s'arrêter. Sans pressions plus fortes, en France, dans ces pays, les sales guerres vont continuer au Sahel.

En Europe, l'aggravation des tensions autour de l'Ukraine fait revenir la confrontation USA-Russie au centre de l'Europe. Elles se traduisent par le renforcement de l'Otan aux frontières de la Russie qui y répond par le déploiement d'importantes forces armées. Macron essaie de jouer les entremetteurs, tout en envoyant des troupes en Roumanie, dans le cadre du déploiement de l'Otan.

Tous ces bruits de bottes montrent que le système capitaliste impérialiste est porteur de guerres de partage, de domination et que l'impérialisme français y participe pleinement,

même s'il est en déclin, face à ses principaux concurrents.

Ces questions de fond, qui touchent au système, à son incapacité à résoudre ses contradictions et aux graves conséquences pour les travailleurs, les masses et les peuples... traversent les débats, notamment ceux de la campagne pour les présidentielles. Les forces politiques de gauche qui s'adressent aux milieux populaires font des propositions qui se ressemblent sur beaucoup de points et que nous pouvons partager : elles mettent en avant les revendications salariales, sociales, qui s'expriment dans les mobilisations et certaines prennent des positions intéressantes concernant, par exemple, le retrait des troupes françaises du Mali, de l'Otan... D'autres prennent position pour le développement du nucléaire, ce qui est évidemment très problématique. Mais nous ne voulons pas en « rajouter » à la division qui est une réalité incontournable.

Lors des mobilisations, des militants nous demandent souvent ce que nous « allons faire » pour ces élections. Pour nous, c'est évidemment un moment politique où des questions importantes peuvent être abordées. Elles nous conduisent, nous, plus que jamais, à mettre en avant la nécessité de travailler à rompre avec ce système capitaliste impérialiste. C'est l'orientation de tout notre travail militant et comme nous le disait un militant dans une récente discussion : « c'est vrai qu'il est important de l'affirmer, car on a tendance à l'oublier ». Précisément, nous pensons qu'il est essentiel non seulement de l'affirmer, mais surtout d'y travailler dès maintenant. ★

Maurice nous a quittés

Nous avons la très grande tristesse d'annoncer à nos lecteurs le décès de notre camarade Maurice qui, après s'être battu courageusement pendant des mois contre un cancer, s'est éteint samedi 5 février au matin.

Nous remercions tous ceux qui l'ont accompagné dans cette épreuve.

Nous transmettons à sa famille, à ses amis et tous ceux qui l'ont connu nos plus sincères condoléances.

Maurice a longtemps contribué à notre journal auquel il était très attaché. Il était souvent chargé des articles sur les néocolonies françaises d'Afrique, dont il connaissait bien l'Histoire et la réalité concrète.

Il a joué un rôle d'éducateur auprès de jeunes et d'organisateur sur le

plan démocratique et anti-impérialiste dans les années 80, à l'époque de l'Union de Résistance Populaire (URP).

Maurice était membre du Comité central de notre parti.

Nous reviendrons sur le parcours de ce camarade dans notre prochaine édition.

Nous informerons, par le biais de notre site, des initiatives qui seront prises pour lui rendre hommage.

Ceux qui ont connu Maurice et qui souhaitent témoigner sur ce qu'a représenté pour eux ce camarade, peuvent nous écrire à l'adresse de notre journal, La Forge 15 cité Popincourt 75011 Paris ou enavant@club-internet.fr



Photo prise lors du 40^e anniversaire du Parti

L'inflation est de retour

Depuis quelques semaines, il est beaucoup question de la hausse de l'inflation, comme d'une menace pour la relance. Les gouvernements s'en inquiètent, notamment Biden, qui se retrouve avec une inflation de 7 % qui attaque le niveau de vie de millions de personnes, en premier lieu les personnes aux revenus les plus faibles, qui subissent de plein fouet la hausse des prix des produits de grande consommation et ceux de l'énergie. D'autant plus que les promesses d'augmentation des salaires, notamment celui du salaire minimal, qui a été un des arguments de la campagne électorale de Biden, n'a pas été tenu.

En Europe, l'inflation est plus faible, mais tous les responsables économiques tablent sur une inflation qui s'installe. Là aussi, ce sont les hausses des prix des produits de consommation courantes qui inquiètent à juste titre les masses populaires et qui alimentent la colère.

En France, l'inflation se situe à 2,8 %, dont une grande partie est liée à la hausse des prix de l'énergie (électricité, gaz, fioul, carburant). Mais ce sont aussi les hausses des prix des produits de grande consommation qui alimentent les colères dans les villes et les campagnes. Après avoir distribué des chèques (chèque énergie, chèque inflation...) le gouvernement annonce régulièrement qu'il ne peut pas continuer à aider les plus

démunis à coup de primes : que la dette publique risque de devenir « insupportable ». Ce qui est réellement insupportable, ce sont les records de bénéfices des grandes entreprises, les chiffres atteints par les très grandes fortunes, qu'il n'est jamais question de taxer. Et si les déclarations sur la nécessité d'augmenter les salaires ne manquent pas, y compris de la part de ministres du gouvernement, on n'en voit pas l'ombre d'un début de concrétisation pour tous les travailleurs du public ou du semi-public, à travers, par exemple, la hausse du point d'indice. Et aucune pression réelle n'est exercée sur les grandes entreprises pour qu'elles relèvent les salaires, de façon significative, même celles qui ont reçu des milliards d'aides publiques et/ou celles qui vivent des commandes de l'Etat.

Autrement dit, le problème principal n'est pas l'inflation, mais l'urgence absolue d'augmenter les salaires, les pensions, les minima sociaux : c'est de taxer le capital, les grands actionnaires profiteurs de la crise, qui n'ont jamais été aussi riches !

Quelques éléments sur l'inflation

La définition généralement mise en avant, c'est le phénomène d'une augmentation significative, générale et

prolongée des prix. Les économistes bourgeois considèrent qu'elle est liée à l'augmentation des coûts de production, l'augmentation des prix des matières premières, de l'énergie, des coûts de transport... et expliquent que le danger réside surtout dans la hausse des salaires. Leur hantise, c'est « la spirale de l'augmentation des salaires qui alimenterait automatiquement celle des prix ». C'est ce qui justifie, à leurs yeux, la suppression du mécanisme de « l'échelle mobile des salaires » qui consiste à augmenter les salaires en fonction de l'augmentation des prix afin de conserver le pouvoir d'achat des salariés et qui a été supprimée en 1982 par le gouvernement Mauroy-Delors (socialiste).

La référence, c'est l'inflation des années 70, qui avait comme origine principale l'augmentation brutale et conséquente du prix du pétrole (le « choc pétrolier » qui a quadruplé le prix du baril de pétrole). L'inflation avait atteint 13,7 % en 1974 et encore 11,8 % en 1975.

Si l'augmentation du prix de l'énergie joue aujourd'hui un rôle important (par exemple, elle intervient pour 50% dans l'augmentation de l'inflation en France), d'autres phénomènes y contribuent également. Parmi eux, les pénuries de certains produits (matières premières ou produits manufacturés), conséquence de l'arrêt des entreprises chinoises et du

sud-est asiatique, qui en assurent la production mondiale, du fait de la pandémie et des mesures de confinement. L'exemple le plus connu est celui des circuits imprimés des voitures, qu'elles soient thermiques ou électriques. L'arrêt de cette production impacte tous les producteurs de véhicules. Le prix de ces composants s'est « naturellement » envolé, selon la loi de l'offre et de la demande. D'autres segments de la production et de la commercialisation ont été impactés par les conséquences de la pandémie, provoquant des « goulets d'étranglement » cumulatifs, ayant les mêmes conséquences en termes de hausses des prix.

Depuis deux ans, les sommes injectées par les banques centrales (FED étasunienne et BCE européenne) ont atteint des sommets : 12 000 milliards de \$ en 2021 (soit 50 % de plus par rapport à 2019) aux USA et 2 000 milliards d'€ en Europe (+ 60 % par rapport à 2019). Il s'agit de sommes considérables d'argent public, autrement dit, les Etats ont fait tourner à fond la « planche à billets ». Cet « océan » d'argent est forcément responsable d'une partie de l'inflation actuelle. Il a été mis à la disposition des grandes entreprises et se retrouve dans les résultats faramineux des profits des entreprises au niveau mondial. ★

Les profits flambent

Nous n'avons pas l'habitude de citer l'ONG Oxfam, mais les données de son dernier rapport sont éloquentes. Elles sont corroborées par plusieurs études sur l'accroissement de la richesse des grandes fortunes durant la période où l'épidémie était particulièrement forte.

Elles sont à retrouver sur le site : <https://www.oxfamfrance.org/rapports/dans-le-monde-dapres-les-riches-font-secession/>

« La fortune des milliardaires dans le monde a plus augmenté en 19 mois de pandémie qu'au cours de la dernière décennie. Depuis la pandémie, le monde compte un nouveau milliardaire toutes les 26 heures, alors que 160 millions de personnes sont tombées dans la pauvreté.

En France, c'est sans précédent également. De mars 2020 à octobre 2021, les richesses des grandes fortunes françaises ont bondi de 86 %, soit un gain de 236 milliards d'euros. A titre de comparaison, elles avaient augmenté de 231 milliards d'euros entre 2009 et 2019.

On pourrait quadrupler le budget de l'hôpital public ou distribuer un chèque de 3 500 euros à chaque Français-e-s. Les 5 premières fortunes de France ont

doublé leur richesse depuis le début de la pandémie. Elles possèdent à elles seules autant que les 40 % les plus pauvres. 7 millions de personnes ont besoin d'aide alimentaire pour vivre, soit 10 % de la population française et 4 millions de personnes supplémentaires sont en situation de vulnérabilité à cause de la crise. En novembre dernier, il était déjà question de "l'enchaînement des records historiques à la bourse de Paris". »

Comme le disait un banquier « il y a beaucoup d'argent » : celui que les banques centrales (BCE, FED, Banque du Japon, City de Londres...) ont injecté dans les économies des grandes puissances, « une centaine de milliards par mois » ! La BCE a injecté 1850 milliards d'euros pour acheter aux banques des titres de dettes, privées ou publiques. Mais « le but n'est pas d'enrichir les plus riches » croit bon de préciser le banquier, mais « d'éviter une crise financière », comme en 2007-2008, lors de la crise des subprimes, et de conclure : « l'enrichissement des grandes fortunes financières est une conséquence mécanique connue depuis le début ». Autrement dit, elles n'en sont pas responsables, c'est pourquoi,

Milliardaires	Fortune Mars 2020 (milliards €)	Fortune Octobre 2021 (milliards €)	Déférence (milliards €)
Bernard ARNAULT	67,3	163,6	96,3
Françoise BETTENCOURT MEYERS	43,3	77,9	34,6
François PINAULT	24,0	42,3	18,3
Alain WERTHEIMER	15,2	27,1	11,9
Gérard WERTHEIMER	15,2	27,1	11,9
Total	165	338	173

Source : Forbes

il ne faut pas les blâmer, encore moins les taxer.

Comme l'explique encore un autre banquier : « davantage de liquidités, c'est moins de stress financier [!!!], plus de financement à taux bas [autrement dit, pratiquement à un taux nul] et une rentabilité des actions plus élevées que celle des obligations ».

Cette rentabilité des actions a été propulsée à des niveaux élevés grâce au rachat par les groupes de leurs propres actions – avec précisément cet argent qui coule à flot, sans intérêt – actions qui sont purement et simplement annulées, ce qui va augmenter « mécaniquement » la valeur des actions restantes !

L'analyse des grandes fortunes françaises montre qu'elles sont particulièrement liées au secteur du luxe. B. Arnault est le deuxième homme qui s'est le plus enrichi au monde depuis

la crise, derrière Musk (Tesla). Comme les riches sont toujours plus riches, ils consomment toujours plus de luxe, une consommation totalement parasitaire. Et ils bénéficient toujours de la « flat tax » de Macron (qui réduit la taxation des revenus du capital).

Si Macron reste, pour les masses populaires, le « président des riches », L. Berger, le dirigeant de la CFDT qui a soutenu toutes les réformes anti-ouvrières, prodigue ses conseils au patronat : « *il faut qu'il comprenne que maintenant il faut rendre un peu* ». Un message que ce dernier traduit pour le moment par une volonté de céder le moins possible « *afin de garder des marges de manœuvre* ». Les grèves pour arracher des augmentations qui vont plus loin que la compensation des pertes du pouvoir d'achat, n'en sont que plus légitimes. ★

Education nationale

Les enjeux de la mobilisation du 13 janvier

D epuis déjà des années, et nous nous en sommes souvent fait l'écho, les personnels de l'Éducation nationale dénoncent le manque de moyens pour donner une éducation correcte et de qualité pour tous les jeunes. La crise sanitaire depuis deux ans n'a fait qu'aggraver l'existant et montrer à tous la casse du service public d'éducation. Depuis deux années, les protocoles se sont succédé. Adoptés la veille pour le lendemain, par voie de presse, voire depuis Ibiza (pour celui de la rentrée 2022), ils ont attisé la colère de tous les personnels, au vu de leur lourdeur, des modifications à effectuer à de multiples reprises. En primaire, les enseignants ont notamment vu la règle des fermetures de classe modifiée. Il s'agissait de ne plus fermer les classes pour ne pas impacter la « reprise économique ». Ainsi, les élèves cas contacts restent en classe et se font tester tous les deux jours. Les enseignants et surtout les directeurs d'école (qui sont de simples instits ayant dans la grande majorité des cas des classes à gérer) ont dû gérer les attestations des familles, les retours en classe, les mails aux parents, dans un contexte général de surtravail (maintes fois dénoncé

comme lors du suicide de Christine Renon), toujours sans moyens supplémentaires. De plus, avec l'explosion des contaminations, les personnels se sont sentis d'autant plus exposés qu'aucune protection au travail n'est mise en place par le ministère. Quid des masques fournis par le ministère ? Aucuns masques chirurgicaux et certains masques tissus suspectés de toxicité s'accumulent dans les locaux des rectorats. Quant aux personnels, notamment dans le 1er degré, avec les suppressions massives des remplaçants depuis 5 ans, l'épidémie a entraîné des absences importantes d'enseignants.

Face au chaos dû à l'épidémie et aux conséquences de la politique menée par Blanquer, les personnels d'éducation ont décidé de se mettre en grève. Le protocole a été la goutte d'eau de toute sa politique (de la réforme des collèges, aux expérimentations de Marseille à la réforme du BAC-Parcours-sup et de la réforme des retraites) et son mépris pour les personnels avec ses petites phrases : « On ne fait pas grève contre un virus ». Le 13 janvier, c'est toute cette colère accumulée depuis 5 ans et plus qui s'est massivement exprimée.

Une grève historique qui montre la voie à suivre

C'est une grève unitaire qui a atteint un niveau inédit : 80 % de grévistes dans le primaire, 62 % dans les collèges et lycées. Même la CFDT, réticente à se mobiliser, a dû appeler à la grève face à la pression massive des personnels. Les syndicats d'inspecteurs de chefs d'établissement ont soutenu le mouvement. La FCPE et les parents d'élèves ont participé aux manifestations ou soutenu les enseignants. Enfin, le ministre Blanquer a perdu de sa superbe. Le rapport de force a permis de faire entendre la souffrance des personnels, leurs revendications face à un ministre chouchouté par le pouvoir et les médias mainstream, mais pourtant unanimement détesté par les personnels, de l'AESH à l'enseignant. Cette grève a donc enfoncé un clou contre un ministre protégé par Macron. Elle a donné quelques satisfactions : 1 500 AED, l'appel aux enseignants des listes complémentaires (autrement dit l'embauche de nouveaux collègues, toujours insuffisante au vu des besoins), des masques chirurgi-

caux et FFP2. Surtout, la grève a montré qu'unis, déterminés, massivement en grève, les personnels d'éducation disposent d'une force qui peut changer le rapport de force et répondre à leurs revendications. Certes, la grève ne s'est pas étendue dans la durée mais elle est restée à un haut niveau le 27 janvier, lors de la journée interprofessionnelle. Le soutien à la mobilisation est donc resté puissant.

Une fois de plus, cet épisode démontre que le système éducatif doit être transformé en profondeur. De façon immédiate, des moyens doivent être fournis pour protéger les personnels (des masques, des tests gratuits ; des embauches massives de personnels...). Pour transformer en profondeur le système d'éducation, il faut des investissements en personnels, en moyens, des seuils de 25 élèves par classe (élèves d'ULIS* compris), une revalorisation générale des personnels, une orientation de l'effort éducatif en faveur des classes populaires. Il est clair que ce vaste programme entre dans la lutte plus générale d'une rupture révolutionnaire avec le système capitaliste. ★

* Unité localisée pour l'insertion scolaire à destination des enfants souffrant de handicap.

Blanquer et son idéologie réactionnaire

L e 7 et 8 janvier 2022 s'est tenu à la Sorbonne un colloque pompeusement intitulé : « Après la déconstruction : reconstruire les sciences et la culture ». C'est une cinquantaine d'universitaires, essayistes et polémistes qui ont répondu à l'appel de l'Observatoire du décolonialisme (organisme confidentiel mais médiatique qui fêtait son premier anniversaire) et du Collège de philosophie (une coquille vide, en opposition avec le Collège international de Philosophie) pour discréderiter les études décoloniales « militantes » et « l'idéologie de la déconstruction ».

Sans aucun débat contradictoire, des intervenants souvent éloignés de leur domaine de compétence (ou tout simplement sans compétences) ont tiré à boulet rouge contre, pêle-mêle, l'intersectionnalité, la « cancel culture », le nouveau féminisme, les études de genre, l'écriture inclusive, l'antiracisme. Cet ensemble est désigné par le terme de « wokisme » (l'éveil face aux discriminations), devenue une obsession dans les milieux de droite et d'extrême droite. Cette idéologie, importée des universités américaines, est

perçue comme une grande menace pour la société tout entière. Une pensée qui serait à la fois « la dernière version en date de la grande illusion communiste », et « l'émergence d'un nouvel esprit totalitaire », selon l'historien des idées Pierre-André Taguieff. On a pu aussi entendre Éric Anceau, spécialiste de l'histoire politique du XIX^e siècle, instruire le procès de la « cancel culture » en la comparant au stalinisme ! Enfin, pour le chercheur en science politique Vincent Tournier, « le wokisme, c'est l'Inquisition espagnole, le stalinisme et le nazisme ». Décidément, le spectre du communisme continue de hanter bien des esprits dérangés... La nullité des débats est illustrée par la « qualité » de certains intervenants. Ainsi Sami Biasoni, docteur en philosophie, ancien trader en matières premières à la Société générale, a pu animer une table ronde sur... la race. Était présent aussi Mathieu Bock-Côté, polémiste d'extrême droite habitué du plateau de CNews (chaîne appartenant au milliardaire Bolloré, principal artisan de la montée en puissance de Zemmour). L'événement a été adoubé par le

ministre de l'Éducation nationale qui en a assuré l'introduction et le financement. Ce ministre a bien d'étranges priorités. Alors que son nouveau protocole sanitaire (annoncé le dimanche soir depuis Ibiza dans un article payant du Parisien) provoquait le chaos dans les écoles, Jean-Michel Blanquer n'a rien trouvé de mieux à faire que d'aller pérorer dans un amphithéâtre réactionnaire, tout acquis à sa cause, de son attachement aux valeurs républicaines et à l'humanisme. Il faut dire qu'il n'était pas à son premier coup d'essai. En février 2021, la ministre de l'enseignement supérieur, Frédérique Vidal, avait demandé au CNRS de débusquer les recherches militantes suspectes « d'islamo-gauchiste », autre marotte des milieux d'extrême droite. Cette déclaration avait provoqué un tollé, y compris auprès des présidents d'université. Jean-Michel Blanquer s'était empressé de venir à son secours pour affirmer que c'était « un fait social indubitable ». Plus tôt encore, en octobre 2020, il avait accusé cette idéologie de faire des ravages dans les rangs de l'UNEF et de la France insoumise. Islamogauchisme et wokisme sont donc des

armes oratoires pour décrédibiliser les adversaires politiques.

Il n'est pas anodin que la moitié des participants au colloque étaient déjà signataires du « manifeste des 100 », publié dans Le Monde du 31 octobre 2020, demandant à la ministre de l'Enseignement supérieur, Frédérique Vidal, de mettre en place « des mesures de détection des dérives islamistes » dans les universités.

Le caractère militant et nauséabond de cet aréopage, peu soucieux des règles fondamentales de la recherche universitaire, a provoqué jusqu'au malaise de Thierry Coulhon, président du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur, venu à la fin du colloque, et qui a déclaré qu'il n'était pas là « pour approuver ou non les prises de position ». Il est évident qu'avec ce genre d'initiative, Jean-Michel Blanquer, poursuit sa « chasse aux sorcières » contre ceux qui font obstacle à son projet réactionnaire et néolibéral de destruction de l'enseignement public. Il entend peser de tout son poids dans la campagne présidentielle et ne pas laisser ses thématiques aux seuls Zemmour, Le Pen et compagnie. ★

Les AESH poursuivent leur combat pour arracher leurs revendications

Parmi les manifestant-e-s du 27 janvier, journée de grève et manifestation interprofessionnelle pour les salaires, les personnels de l'enseignement étaient présents en grand nombre. Les AESH (Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap) étaient visibles, bien décidées à mettre en lumière leurs conditions de travail et leurs revendications. Ils et elles (92 % des AESH sont des femmes) sont souvent soutenu.e.s par les enseignants sur qui elles peuvent s'appuyer au cours de leurs mobilisations. Des parents témoignent aussi leur solidarité car, sans elles, l'inclusion en milieu scolaire de leurs enfants ne serait pas possible.

Le 27 janvier à Toulouse, elles se sont rassemblées devant la bourse du travail à l'appel d'une intersyndicale, CGT, FSU, Solidaires et, avec le soutien de la FCPE, elles ont contacté les médias et ont obtenu une visibilité dans quelques-uns d'entre eux. Une action concertée et préparée collectivement quelques jours avant. Plusieurs d'entre eux et elles ont défilé dans le cortège de la CGT

éduc'action 31 avec leur banderole : « AVS-AESH, les invisibles de l'éducation nationale sont en colère ! Un vrai statut, Un vrai salaire, Non à la précarité ». Notre parti était présent à leur côtés pour manifester son soutien. Plusieurs luttes ont fait « date » dans le processus de mobilisation, notamment celle du 19 octobre 2021 (LF novembre 2021). A Toulouse, avant une manifestation et un rassemblement de plusieurs centaines de personnes, une AG avait rassemblé 200 AESH qui ont pointé la nécessité de maintenir la pression et le rapport de forces.

Métier féminisé et du soin comme d'autres professions largement féminisées, elles sont dans un processus de mobilisation qui dure depuis de nombreuses années, ce qui leur permet aujourd'hui de sortir de l'ombre ! La pandémie a accéléré une meilleure connaissance par le grand public de leur utilité sociale. Beaucoup maintenant connaissent le rôle qu'ils et elles jouent dans le travail d'inclusion des enfants handicapés au sein des établissements scolaires. Aujourd'hui, pas une manifestation des personnels

de l'éducation nationale sans panneaux, banderoles, portés par des AESH, tous syndicats confondus, pour rappeler leurs revendications. Elles, comme de nombreux métiers féminisés, sont identifiées comme des métiers indispensables et c'est pourquoi elles réclament une reconnaissance par un statut et un salaire à la hauteur de leur travail. Ces travailleuses à l'image des personnels de l'ADMR 37 ou des AESH du 94 n'hésitent plus à faire grève pour créer un rapport de force et obtenir des avancées significatives. Elles brisent ainsi leur relatif isolement et trouvent les moyens, en s'organisant, d'agir ensemble. Malgré leur nombre qui n'a cessé de croître ces dernières années, nombreux sont encore les enfants atteints d'un handicap laissés pour compte faute d'AESH. En Haute-Garonne, ce sont plusieurs centaines d'élèves. Alors que les pouvoirs publics et le ministère Blanquer affichent la nécessité de l'inclusion des enfants en situation de handicap, ce discours apparaît comme une énorme hypocrisie au regard du manque de person-

nels, des conditions salariales, de la précarité du statut et des conditions de travail très dégradées des AESH. Salaires moyens de moins de 800 euros, du fait du temps partiel imposé, mutualisation forcée (une AESH peut accompagner plusieurs élèves et parfois simultanément), flexibilité des horaires, pénibilité, manque de reconnaissance, manque de formation, perte de sens du métier, elles persistent dans leurs mobilisations, parfois différentes par leur ampleur, mais jamais vaines !

Leur utilité sociale n'est plus à démontrer ! Assez de discussions sans lendemain avec les pouvoirs publics, il faut des avancées significatives maintenant ! ★

Afin de récolter des fonds pour leur permettre d'organiser plus sereinement les actions futures, une soirée de soutien sera organisée à la bourse du travail le 11 février à Toulouse. Nous y serons et inviterons tous nos ami-e-s à y assister nombreux. Soutenons-les !

Orpea

La vieillesse, une mine pour faire du fric !

Avec la canicule de 2003, on découvre le réchauffement climatique et l'existence des EHPAD. Elle fera 15 000 morts, particulièrement chez les personnes âgées, au domicile et en maison de retraite. Quelques obligations vont alors être mises en place pour les EHPAD, notamment celle d'avoir une pièce climatisée mais sans renfort de personnel.

2006, le gouvernement de Villepin présente un plan « Solidarité-Grand âge » : il diagnostique un manque de personnel et préconise d'atteindre, en 2012, le ratio d'un professionnel pour un résident (tous métiers confondus). Mais rien ne va changer. 2017, les salarié.es de l'EHPAD privée lucrative « les Opalines », à Foucherans (Jura) mènent une grève historique de 3 mois pour dénoncer le manque d'effectifs, la mise en danger des résidents et les bas salaires.

2018, les mouvements de grève, dans le secteur public ou privé, se poursuivent, le taux d'accident du travail y est supérieur à celui du BTP et l'absentéisme dépasse les 10 %. En mars, un nouveau rapport parlementaire Fiat-Ibbora, pointe une « profonde crise dans les EHPAD », il faut doubler le taux d'encadrement des soignants, et réformer le financement. S'ensuit une vaste concertation « Grand âge et Autonomie », qui

débouchera sur un nouveau rapport (Libault), qui annonce de nouveau qu'il faut augmenter les effectifs, les salaires, améliorer les conditions de travail, rénover les établissements, etc., toujours sans effet.

2019, rapport El Khomri, qui constate de nouveau que « l'attractivité des métiers du grand âge est très dégradée », qu'ils sont « mal rémunérés et peu considérés », avec une « forte pénibilité » et que 260 000 postes sont vacants. Elle y rappelle que les personnes en perte d'autonomie passeront de 1,387 million en 2020 à 1,479 million en 2025 et que pour répondre au vieillissement démographique et améliorer les conditions de prise en charge, près de 93 000 postes devront être créés entre 2020 et 2024.

Nous arrivons à la période Covid durant laquelle les résidents d'EHPAD ont représenté 44 % des décès et la DREES (1) constate que les EHPAD privés commerciaux ont été significativement plus touchés que les autres structures.

Durant toutes ces années, la répression à l'encontre de celles et ceux qui osent se battre et dénoncer la réalité est féroce : pressions de tous ordres, licenciements, poursuites ...

Ces établissements sont tous financés par l'Etat ; 24 % des EHPAD appartiennent au privé à but lucratif, ce

qui a été rendu possible par la loi en 1997, faisant du grand âge un business. En 2020 ORPEA a distribué 58 millions d'euros à ses actionnaires. Le livre Les Fossoyeurs de Victor Castanet (éditions Fayard) remet le couvert avec les mêmes constats. Mais, cette fois, l'affaire fait grand bruit. L'enquête a été réalisée au sein du groupe Orpéa (2). Elle démarre à Neuilly-sur-Seine (92), dans les quartiers (très) chics. Malgré des prix qui oscillent entre 7 000 et 12 000 €/mois, les résidents ne bénéficient que de 3 changes complets et 2 biscuits par jour, le personnel manque cruellement, décès suspects... Orpéa a recours illégalement aux CDD, se gare de rétrocommissions sur le matériel d'hygiène..., bref, il fait ce qui est écrit dans sa dénomination : du LUCRATIF. Et il le fait jusqu'au bout et avec de l'argent public. C'est une grande surprise pour tout le gouvernement, qui semble abasourdi devant tant de cupidité ! La ministre B. Bourguignon annonce d'ailleurs qu'elle va « taper fort » : enquêtes administratives et financière, convocation du nouveau PDG, qui clame que Orpéa est une société humaniste, et qu'il a la preuve que ces accusations sont infondées ! L'ancien PDG, Yves Le Masne a été limogé, non sans avoir pris soin de vendre 5 456 actions du groupe avant la parution

du livre, soit un pactole de 590 000 €, une belle preuve d'humanisme ! Ce que les salarié.es, les organisations syndicales, les usagers dénoncent depuis des années est une nouvelle fois dans la lumière, dans toute son horreur. Tout le monde savait bien sûr, nous le savons tous : le capitalisme traite ses vieux comme il traite toute la société : mal. Il va sans doute être difficile pour le gouvernement de remettre le couvercle sur la marmite des EHPAD : le livre Les fossoyeurs a déjà été réimprimé 7 fois, la plate-forme 3977 contre les maltraitances croule sous les appels de familles qui dénoncent les conditions parfaitement indignes de leurs parents, dans tous types d'établissements. La CGT annonce qu'elle va porter plainte.

Il faut bien sûr poursuivre ces dénonciations contre Orpéa et tous les autres mais aussi contre l'Etat capitaliste qui a toujours laissé faire et feint aujourd'hui de s'en offusquer. ★

1. Direction de La Recherche et des Statistiques.
2. Orpéa c'est 2,84 milliards € de CA en 2017 et une croissance de profits élevée (11 % du bénéfice net en 2017). Présent dans 10 pays européens, il a ouvert des maisons de retraite en Chine et au Brésil, deux pays à forte potentialité de croissance puisque le nombre de leurs citoyens âgés de plus de 80 ans va y être multiplié par cinq d'ici à 2050, contre seulement par 2 à 3 en Europe.

Réflexion sur la grève des salariés d'EDF

Fin septembre 2021, face à la flambée du coût de l'énergie, le gouvernement promettait de limiter à 4 % en février la hausse du prix de l'électricité. Pour y arriver, il comptait se passer des recettes fiscales de la taxe intérieure sur la consommation finale. Mais la hausse du prix sur les marchés de gros de l'électricité n'a pas cessé d'augmenter.

Le 13 janvier, l'exécutif annonce qu'il a demandé à EDF de fournir à ses concurrents 20 % d'électricité en plus au tarif réglementé. Les raisons invoquées : permettre à ces entreprises privées de vendre l'électricité moins cher à leurs clients et démontrer ainsi que le gouvernement se préoccupe du pouvoir d'achat des ménages. Mais cette décision, quel que soit l'habillement, revient, dans les faits, à financer des entreprises privées par de l'argent public, puisque l'Etat possède 84 % d'EDF ! EDF va donc être contrainte à acheter cher, sur les marchés de gros, de l'électricité qu'il devra revendre à un tarif bien plus bas à ses concurrents ; pour le surplus de l'électricité brûlée, le prix de l'accès régulé à l'électricité nucléaire historique, (Arenh) a été réévalué à 46 euros le Mgwh

au lieu de 42 euros, soit entre 6 à 7 fois moins cher que le prix du marché de gros actuel. L'opération devrait coûter à EDF environ 3 milliards d'euros. Elle l'oblige aussi à modérer la hausse appliquée à ses propres clients ce qui entraînera, selon les calculs de l'entreprise, 5 milliards d'euros de manque à gagner.

A la suite de l'annonce de cette décision par le gouvernement, l'action EDF a dévissé. Cette mesure intervient alors que l'endettement d'EDF atteint déjà des records, que l'EPR de Flamanville n'est toujours pas prêt à entrer en service, que 14 réacteurs sont à l'arrêt et que l'électricien doit engager des sommes très importantes pour mettre à niveau ses centrales nucléaires vieillissantes. Le 14 janvier, les représentants syndicaux siégeant au conseil d'administration de l'entreprise ont demandé « à l'Etat actionnaire de compenser intégralement le coût du soutien provisoire demandé à EDF. L'entreprise EDF n'a pas, dans son objet social, la mission de détendre un sujet politiquement sensible le temps d'enjamber une élection présidentielle ». Pour les syndicats, la

mesure du gouvernement « constitue une spoliation et une inacceptable fragilisation d'Electricité de France, opérateur public ». Et Philippe Page Le Mérour, de la CGT, ajoute : « Nous redoutons que la séquence actuelle entraîne un affaiblissement d'EDF qui permette au gouvernement de proposer "Hercule", version deux » (1). La fédération CGT revendique non seulement une renationalisation intégrale de l'entreprise, mais aussi de « sortir du marché et de revenir au monopole public pour maîtriser les prix ». Il est tout à fait juste de dénoncer la directive européenne qui a ouvert à la concurrence le secteur de l'électricité. Cette directive, qui a séparé la production de la commercialisation, a permis à des entreprises de s'enrichir uniquement en spéculant sur le marché de l'électricité sans avoir mis un euro dans la construction de centrales de production. Le 26 janvier, tous les syndicats du groupe EDF appelaient à la grève. Elle a été très suivie. Nous sommes certains que beaucoup de travailleurs l'ont faite parce qu'ils se battent contre la privatisation et le démantèlement de l'entreprise, atta-

chés qu'ils sont au service public. Mais EDF n'est plus un service public tel qu'ils l'entendent ; c'est un monopole qui « opère » sur les marchés, partie prenante de la « libéralisation » du secteur de l'énergie électrique.

Si la dénonciation de la manœuvre de l'exécutif est tout à fait justifiée, plutôt que de monter au créneau pour défendre l'entreprise à l'unisson avec son PDG J.-M. Levy, les directions syndicales auraient pu exiger de taxer les profiteurs de la crise, comme Total énergie qui a battu tous les records en la matière ! Se placer sur le terrain de la défense des intérêts de l'entreprise, c'est faire croire aux travailleurs qu'EDF échapperait aux lois du système capitaliste. La nationalisation d'une entreprise dans le cadre de ce système n'en fait pas un « bien public ». Cette forme d'union sacrée qui s'est manifestée à l'occasion de la grève du 26 janvier contribue à occulter le caractère de classe de l'Etat et des entreprises qu'il contrôle. ★

(1) Sur le projet Hercule, voir notre article dans LF n°624 de janvier 2021.

Logement

Miroir du système et terrain d'importantes luttes

Le 29 janvier, à la Villeneuve de Grenoble, un rassemblement initié par le Dal attendait Castex, galerie de l'Arlequin, devant des immeubles HLM promis à la destruction. Quelques heures auparavant, une mobilisation avait été organisée devant un accueil de nuit pour mères sans logement : chaque matin à 7 h, elles sont rejetées à la rue avec bébés et enfants et devront attendre 20 h pour retrouver un abri.

Maire de Grenoble, à la tête d'une coalition EELV-FI-PCF, Éric Piolle a, lui aussi, été interpellé. Comme l'a exprimé à juste titre Jo Briant, dirigeant associatif habitant du quartier depuis sa création dans les années 1970 : « La Ville de Grenoble aurait pu créer un rapport de forces avec les habitants contre l'Anru » ! Ne l'ayant pas fait, elle reste prisonnière du cadre fixé par l'Agence nationale de rénovation urbaine qui privilégie les démolitions et la reconstruction avec des logements moins nombreux, plus chers, inaccessibles pour beaucoup d'anciens habitants.

Certes, une bonne partie des logements construits il y a une cinquantaine d'années sont des passoires thermiques qu'il faut rénover. Certes, certains sont dégradés, sales et mal entretenus, du fait des coupes sombres dans le financement du logement social. Mais rien ne justifie de

se plier à cette loi qui veut que les géants du BTP aient plus d'argent à se faire dans des chantiers de destructions-reconstructions que dans la rénovation.

Construite dans les années 1970, la Villeneuve de Grenoble se voulait un laboratoire des politiques de gauche et un symbole des cités innovantes, ouvertes à tous, où il fait bon vivre. Ces rêves n'ont pas résisté à la crise du système capitaliste. Les quartiers populaires – comme les campagnes, d'ailleurs – sont aujourd'hui minés par le chômage massif, la pauvreté grandissante, la disparition des services publics, des commerces de proximité, la désagrégation des liens sociaux qui laissent une place toujours plus grande aux trafics en tous genres... Mais dans tout le pays, sur ces cinq dernières années, les mobilisations pour empêcher les démolitions, réclamer des réhabilitations, occuper des logements libres, exiger un accueil digne et pérenne..., ne se sont jamais arrêtées. Des habitants, des mal-logés, des sans-logement se battent et s'organisent pour des exigences concrètes : avoir un logement, avoir du chauffage et de l'électricité, ne pas être expulsé, pouvoir continuer à vivre dans son quartier, dans des immeubles propres et entretenus... C'est ça aussi le bilan du quinquennat Macron. Parler du mal-logement, ce n'est pas seulement parler des attaques, de la pauvreté et de la misère qui s'étendent, des logements insalubres, des impayés de loyers et



Le 29 janvier à Grenoble

des expulsions : c'est aussi mettre en avant les luttes qui les combattent et ceux qui les mènent courageusement ! ★

La guerre de Macron contre le logement social et le droit au logement

Dès les premiers mois du quinquennat, une première provocation a donné le ton : la réduction de 5 euros de leur aide au logement pour 6 millions d'allocataires. Macron la qualifiera « d'erreur », à cause du tollé provoqué, mais ce n'était en fait que la première de toute une série de réformes visant à réduire les dépenses publiques de logement : une partie de ce « pognon de dingue », que Macron a voulu réservé aux plus riches et aux entreprises. La production de logements sociaux a baissé. L'offre de logements HLM s'est réduite. Sous le double effet de l'inflation et des réformes successives des APL, les dépenses de logement ont pris une part de plus en plus pesante dans le budget des ménages. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 6 milliards d'euros en moins pour les organismes HLM sur le financement du logement social et près de 15 milliards d'économies sur les aides personnelles au logement. La seule hausse est celle du nombre de mal-logés : près de 15 millions, selon les chiffres du 27e rapport annuel de la Fondation Abbé Pierre.

Il faut élargir les grèves pour les salaires

La période des fêtes n'y a rien fait, celle du covid qui n'en finit pas non plus. Dans pas mal de secteurs, les travailleurs se sont lancés dans la grève pour exiger des augmentations de salaires.

En même temps des mobilisations très suivies viennent d'avoir lieu coup sur coup, précédent de quelques jours la journée nationale interprofessionnelle du 27 janvier. Le 13 janvier dans l'Education nationale et le 26 janvier à EDF et à Engie. Dans l'Education nationale pour dénoncer le total mépris dont fait preuve le ministre vis-à-vis du corps enseignant, des élèves comme des parents. Et à EDF contre les mesures soi-disant prises pour faire baisser les prix de l'électricité mais qui renforcent encore un peu plus la position des « fournisseurs » c'est-à-dire des revendeurs.

De leurs côtés, les mobilisations dans le secteur médico-social, chez les AESH, chez les travailleurs du secteur social... se poursuivent autour des 183 € du Ségur, pour l'amélioration des conditions de travail, ainsi que dans la Santé... Ce climat de luttes, de contestation alimente l'idée de plus en plus partagée « qu'il faut que ça pète », parce qu'il sera difficile de retrouver

la situation d'avant covid. Le Capital a pris « ses aises » avec toutes les mesures dont il a pu bénéficier dans le cadre de la crise sanitaire. Aucun doute n'est permis, il veut aller encore plus loin avec ou sans covid dans l'exploitation des travailleurs et poursuivre « sans entraves », « quoi qu'il en coûte » !

L'augmentation des prix et en particulier celui de l'énergie a mis le feu aux poudres. Les grèves pour l'augmentation des salaires ont été la réponse dans pas mal d'entreprises. Elles révèlent l'état d'esprit qui a cours aujourd'hui dans nombre de secteurs chez les travailleurs.

Déterminés, même si on est que quelques-uns à tenir le piquet de grève, à se mettre en grève. On a raison de se battre pour l'augmentation de nos salaires. Relance économique ou pas : « on n'y arrive plus ! » Et raz-le-bol de toute cette arrogance patronale et gouvernementale.

Beaucoup de ces grèves ont éclaté à l'occasion ou en préparation des négociations annuelles obligatoires (NAO). Les discussions ne se mènent plus à partir du « bilan » de l'entreprise, mais à partir de ce qui est nécessaire aux travailleurs et à leurs familles pour vivre. Chiffres de l'in-

flation sur la table avec en prime tout le manque de considération accumulé pendant ces mois de covid. Les NAO sont sous surveillance. Même si une ou plusieurs organisations syndicales signent l'accord, cela ne vaut pas forcément acceptation. Signatures qui encore l'année dernière étaient passées par perte et profit, sans contestations fortes, aujourd'hui c'est terminé. Elles peuvent être contestées. Non pas par les chemins institutionnels et réglementaires prévus à cet effet par le Code du travail, mais directement par la grève.

Et il n'est pas rare de voir que la grève entraîne y compris des militants des organisations qui ont pu signer tel ou tel accord qui octroie royalement 1 ou 2 % ou plus.

Ces grèves se déclarent aussi dans des secteurs où les patrons avaient réussi jusqu'à maintenant à imposer une relative paix sociale, que ce soit dans la grande distribution, dans l'agro-alimentaire, dans la chimie ou dans la métallurgie... Y compris dans des boîtes qui ont connu des plans sociaux.

Autre aspect, les augmentations du Smic qui sont intervenues depuis le 1er octobre 2021 sont venues en quelque sorte coiffer bon nombre

des minima des grilles hiérarchiques dans telle ou telle branche, élargissant d'autant le périmètre des travailleurs payés au Smic. Le Smic (1 269 € net mensuel) en devenant en quelque sorte la ligne salariale indépassable pour des millions de travailleurs vient alimenter le sentiment d'injustice et de frustration alors que du côté des profits, merci, ça va bien, et même très bien !

Ici ou là, des tracts syndicaux essayent bien d'expliquer en long et en travers « qu'il faudrait un meilleur partage des richesses » pour adoucir les angles, mais ce discours de bisounours n'imprime pas. Même la CFDT a organisé une mobilisation des « travailleurs de 2e ligne » qu'elle appelle les « travailleurs essentiels », le 3 février à Paris, en réponse « à sa base » qui, comme l'a dit L. Berger, n'en peut plus.

Preuve s'il en est que nous sommes bien au-delà de la simple grève dans tel ou tel secteur. Ces mobilisations pour arracher des augmentations de salaires sont au cœur même de la lutte de classe. Elles bousculent les agendas, les professions de foi sur papier glacé... elles sont un élément essentiel de la contestation du système capitaliste. ★

Brasserie Kronenbourg (67)

Une grève gagnante de 11 jours

A Obernai (67), la brasserie Kronenbourg est passée au fil des années du groupe Danone au groupe Scottish Newcastle, puis au groupe danois Carlsberg (n°4 mondial). Les résultats courants avant impôts avoisinent les 800 millions d'euros pour une production de 7 millions d'hectolitres. En quelques années, le nombre d'ouvriers de la production est passé de 308 à 202 et 30 % d'emplois précaires viennent compléter l'effectif, le total de l'usine perdant 30 emplois. Avec l'accroissement de l'intensité du travail, les compressions de postes, les conditions de travail se sont largement dégradées. Le travail en 3x8 en 7/7 et toute la panoplie de mesures pour extorquer le maximum de plus-value sur le dos des travailleurs sans jamais d'augmentations de salaire conséquentes ont attisé la colère des ouvriers. Et c'est principalement sur la base des revendications portées par la CGT : 5 % d'augmentation des salaires, prime de 1000 euros, des embauches en Cdi, qu'en réunion d'information les travailleurs ont décidé de la grève, FO et CFDT ne s'associant pas à ce mouvement. Dès

le 24 janvier après-midi, 80 % de la production était à l'arrêt. Le piquet de grève s'est organisé. Sono (bien utile pour les AG) tente, brasero, barbecue, etc. Il fallait résister au froid ! Tous les jours à midi une assemblée générale réunissait l'ensemble des grévistes et quelques adhérents FO et CFDT ont rejoint le mouvement. Le délégué syndical CGT donnait les infos et chacun pouvait prendre le micro pour s'exprimer et débattre de l'organisation de la grève. Bon nombre de délégations CGT sont venues soutenir les grévistes : Punch, la FAPT, Bio-springer, piscine d'Obernai, Supra, le syndicat départemental de l'agroalimentaire CGT, la fédé agro, les Unions locales de Molsheim, de Strasbourg et de Sélestat, L'union départementale 67, des anciens délégués de la brasserie, quelques salariés d'autres entreprises, le PCOF, le PCF. Des soutiens importants ont alimenté la caisse de solidarité.

Lors de l'Assemblée générale du 26 janvier, la question de participer à la manifestation du 27 à 14h à Strasbourg a été proposée par plusieurs militants de la CGT. Le débat sur ce sujet n'était même pas terminé

que la direction faisait savoir qu'elle ouvrirait de nouvelles négociations le 27 à 14h30, comme par hasard. Bien sûr, une banderole portée par des grévistes de Kronenbourg dans cette manifestation aurait eu un impact important, pour les grévistes et pour les manifestants. Mais cela ne s'improvise pas et beaucoup de grévistes voulaient rester sur place pour maintenir la pression.

Après 11 jours de grève, la direction est passée de 3 % à 4 % d'augmentation générale sous la pression des salariés en grève, 5 embauches, engagement à réviser avec les ouvriers les conditions de travail, etc. Les jours de grève pourront être pris sur des CP, des récupérations. Comme il est dit dans le communiqué de la CGT, «... ces avancées ne sont pas à la hauteur de ce que souhaitait la majorité des salariés mais ce qui est sûr, c'est que les salariés ont montré tous ensemble leur force et leur détermination. Les salariés rentrent (...) dans l'entreprise la tête haute, la grève a été gagnante ! Gagnante aussi en termes de force, de solidarité, d'unité, d'élévation du rapport de force et de combativité... ». Oui, nous le constatons de jour en jour, la colère gronde et s'amplifie. Notre parti a un rôle à jouer : faire grandir la conscience de classe, pour que cette colère prenne pour cible le patronat et le système capitaliste à son service. ★

A Kronenbourg, mais aussi dans les interventions des délégations CGT des entreprises venues soutenir les grévistes, nous avons bien perçu la colère latente mais grandissante, les salaires et les conditions de travail en étant la principale cause. Ce que le parti a recueilli et échangé avec les grévistes, c'est l'accumulation de toutes les offensives infligées à la classe ouvrière et au peuple par le patronat. L'augmentation du coût de la vie, les profits mirobolants des « grosses » entreprises, l'augmentation de 10 % des salaires des dirigeants de l'entreprise, les énormes dividendes versés aux actionnaires. La gestion calamiteuse de la pandémie et autres mépris du gouvernement alimentent encore plus cette colère. Parlant de la situation générale, un militant de l'agroalimentaire exprime son ressenti : « cette situation n'est plus possible, il va se passer quelque chose ». Oui, nous le constatons de jour en jour, la colère gronde et s'amplifie. Notre parti a un rôle à jouer : faire grandir la conscience de classe, pour que cette colère prenne pour cible le patronat et le système capitaliste à son service. ★

27 janvier

Des dizaines de milliers de manifestants dans 170 villes pour les salaires

Il est impossible aujourd’hui de nier la nécessité d’augmenter les salaires dans le public et dans le privé, d’augmenter le pouvoir d’achat des masses populaires, de revaloriser les pensions et les minima sociaux... S’il ne manque pas de reportages sur la hausse des prix, dont on ne voit pas le bout, sur les « trucs » pour faire baisser la facture de chauffage, c’est parce que cela devient mission impossible de joindre les deux bouts pour de plus en plus de personnes, de familles, de femmes travailleuses des métiers féminisés, de jeunes étudiants ou travailleurs précaires.

Cette réalité non seulement s’impose, mais elle est alimentée et portée par nombre de grèves qui éclatent dans différents secteurs pour arracher ces augmentations de salaires.

L’appel intersyndical pour le 27 janvier lancé par la CGT, FO, Solidaires, FSU et les organisations de jeunesse telle que la Fidl, la MNL, a aidé à amplifier cette exigence de revalorisation salariale vu qu'il s'appuyait sur les luttes et des grèves en cours ou passées de la dernière période.

Ce 27 janvier, qui plus est au lendemain de la période des fêtes, a été l’occasion d’une remobilisation effective du corps militant, permettant de

se retrouver nombreux dans la rue et de se sortir la tête de toute cette pression permanente instillée autour de la question du Covid.

A la différence de celle du 5 octobre 2021, cette journée nationale interprofessionnelle de janvier était aussi appelée par FO, et au niveau de certaines Unions départementales, par la CFDT. Certes, ces Unions départementales n’ont pas aligné beaucoup de monde dans les cortèges, mais elles ont eu au moins le courage de passer outre la consigne de L. Berger.

Sur le terrain, y compris dans la grève, y compris quand il s’agit de bloquer l’entrepôt ou l’entreprise, il n’est pas rare dans la période de se retrouver avec des militants CFDT particulièrement combatifs et déterminés. Signe aussi que cette question des salaires, si elle ne peut plus être passée sous silence, bouscule y compris une base syndicale qui, jusqu’à présent, avait tendance à suivre les consignes de sa confédération.

« *Augmenter nos salaires, pas les actionnaires* » : c'est ce qu'ont exprimé avec force et détermination les dizaines de milliers de manifestants dans les quelque 170 villes du pays. Des manifestations animées, avec de

nombreuses banderoles et des panneaux, des cortèges avec des mots d’ordre d’entreprise ou d’Union départementale où se sont retrouvés beaucoup de jeunes déjà investis dans des mobilisations autour de l’éducation nationale, l’animation, la fac, comme de la santé...

Le gouvernement et le patronat « suivent » avec attention cette mobilisation qui est appelée à durer. Mais ils vont continuer de s’opposer à une hausse conséquente du Smic, comme du point d’indice pour la fonction publique.

Par contre, le carnet de chèques reste ouvert pour venir « en aide » aux entreprises et tout particulièrement aux grandes, dont les dirigeants ne cessent de répéter qu’ils ne peuvent pas beaucoup augmenter les salaires, car cela risquerait « de casser la reprise et la croissance ». Sans honte, ils viennent de demander une nouvelle baisse de 35 milliards des impôts de production (contribution économique territoriale, taxe foncière, taxe sur les salaires...) alors que s’affichent des chiffres record toute catégories en termes de profits et de reversements de dividendes durant cette période de la pandémie.

D’un côté, « *le 15 du mois c'est la fin du mois* » et, de l’autre, cette addition de milliards à ne plus en finir alors que les conditions de travail deviennent de plus en plus exécrables, font grandir l’idée que la société marche de plus en plus sur la tête et, quoi qu’en dise le patronat, que « *le travail des uns fait la richesse des autres* ».

Cette mobilisation du 27 janvier a aussi permis de raccrocher, d’une certaine façon, les unes aux autres les différentes grèves de la période récente sur les salaires (que ce soit dans la grande distribution, la métallurgie, l’agro-alimentaire...) et de les inscrire dans un mouvement en devenir plus ample, par-delà les spécificités de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel groupe. Les grèves chez Décathlon, Auchan, Arkema... étaient dans les têtes de bon nombre de celles et ceux qui ont défilé le 27 janvier. A la suite du 27 janvier, l’UNSA et la CGC ont annoncé qu’elles allaient rejoindre l’intersyndicale.

En face, le patronat va poursuivre son offensive, au nom de la nécessité de la relance et de la compétitivité. La confrontation sociale est appelée à monter et s’encrasser. ★

Grève à Pôle Emploi : des raisons de se battre

A son tour, le personnel de Pôle Emploi est entré en grève, le 1^{er} février.

Au cours des rencontres avec les conseillers, dans les agences et dans les réunions, le malaise et la colère étaient bien perceptibles depuis des semaines. C'est pourquoi la CGT Pôle Emploi Ile-de-France a pris l’initiative d’une intersyndicale très large pour travailler à la préparation d'une grève. Rapidement, l’ensemble des syndicats de l’établissement s'est joint à la proposition, reprise et relayée au niveau national.

Bien sûr, il y a le contexte général de crise et la montée des mouvements sociaux partout, pour exiger des augmentations de salaire. Nul doute qu'à Pôle Emploi les salaires sont minables et bloqués, avec une perte de pouvoir d’achat estimée à 10 % pour les agents privés et à 20 % pour les agents de droit public depuis 2010. C'est ce qui a permis une participation générale de tous les syndicats, fait historique. Pas sûr pour autant que cette revendication légitime aurait suffi à mobiliser largement. Car ce qui revient de façon récurrente, c'est un raz-le-bol allant parfois jusqu'au burn-out, devant l’aggravation des conditions de travail. Le personnel est rincé par deux ans de

crise Covid mal gérée, avec une soumission aveugle aux contraintes gouvernementales et des injonctions contradictoires : télétravail imposé mais réception du public et maintien de réunions en présentiel en pleine pandémie. La contre-réforme de l’assurance chômage a rajouté peur et malaise, devant l’injustice faite aux chômeurs les plus précaires et les réactions de colère à l'accueil ou au téléphone.

A cela vient se superposer les innombrables « plans d'action ». En campagne électorale, le Pôle Emploi est un outil à la main du gouvernement pour annoncer de triomphales mesures censées faire chuter le taux de chômage ! Cela se traduit par un empilement d’objectifs à atteindre, sans renforts d’effectifs et souvent sans queue ni tête. Il faut recevoir prioritairement et urgemment (avec des agents malades, en télétravail...) des milliers de personnes, parce que jeunes ou parce que au chômage depuis trop longtemps ou parce que dans des métiers en tension... avec des portefeuilles de 300 jusqu'à plus de 1 000 personnes parfois ! Dans cette course à la mission impossible, pas étonnant que les agents craquent dans tous les services ! Personne ne reconnaît plus

son métier d’origine, ni les missions toujours plus bafouées d'un défunt service public, ce qui s’exprime, comme dans beaucoup de secteurs du social, par une perte de sens du travail.

Les conditions étaient réunies pour un mouvement bien suivi. Et la direction annonce 25 % d’agents grévistes (chiffre sous-évalué). Soulignons qu'une partie des agents sont toujours en télétravail, coupés de leur lieu de travail, et qu'en agence, nombreux sont les CDD et les jeunes en service civique qui ne peuvent faire grève.

« *En comptant les collègues en service civique, en apprentissage, des sites fonctionnent avec 30 % de contrats précaires, essentiellement dédiés à l'accueil. Un avenant à la convention collective fixe à 15 %, contre 5 % initialement, le volume de CDD pour motif d'accroissement temporaire d'activité, avec prolongement de leur contrat à dix-huit mois* », dénonce la CGT Hauts-de-France¹. En Centre - Val-de-Loire, « *17 % des salariés de Pôle Emploi sont en CDD* », précise la représentante de Sud.

A regarder de près les chiffres de la grève, certaines agences habituellement peu grévistes, ont des chiffres record : 50 ou 60 % de salariés en

grève. C'est aussi le cas de plates-formes du contrôle : le CRE du Bd Ney à 55 %, Lieusaint à 44 %. E. Macron a exigé un renforcement du contrôle. Zélée, la direction de Pôle Emploi applique : intensification des requêtes nationales « Métiers en tension », et « Sortants de formation » pour contrôler les chômeurs, sans aucun renfort prévu en 2022 !²

Autre surprise, dans certaines agences, les personnels de l’encadrement ont incité les agents à se mettre en grève, voire se sont eux-mêmes mis en grève. Un militant du 95 indique que la direction n’arrive plus à trouver de candidats, y compris en détection de potentiel, pour renouveler l’encadrement local.

Autant de signes qui soulignent la profondeur du mécontentement, gagné par des secteurs de plus en plus larges d’agents qui s’agrègent dans la lutte, qui ne fait que commencer. ★

1-https://nvo.fr/pole-emploi-les-agents-se-mettent-en-greve-le-1er-fevrier/?fbclid=IwAR3k_rIXMl74rnqdGdLGztpalRbwEyiUYrvihUXugoxk22I70k5PuHEs

2-<https://www.dossierfamilial.com/actualites/emploi/comment-pole-emploi-mene-ses-controles-en-2022-901843>

Accidents du travail : silence, les ouvriers meurent

C'est avec cette phrase choc que Matthieu Lépine, professeur d'histoire-géographie en collège, ouvre son compte Twitter. Sur ce compte, suivi par plus de 40 000 personnes, il recense les accidents mortels du travail.

En 2016, choqué par la réflexion suivante d'E. Macron (alors ministre de l'économie du gouvernement Hollande) : « *La vie d'un entrepreneur est bien souvent plus dure que celle d'un salarié. Il faut jamais l'oublier parce qu'il peut tout perdre, lui* », il commence à s'intéresser à ceux qui perdent leur vie au travail. A partir de janvier 2019 il se concentre sur les accidents mortels et décide de les recenser systématiquement. Il ne s'agit pas seulement pour lui de les comptabiliser mais il veut redonner un nom, un visage, une vie à ceux et celles qui sont totalement ignorés des politiques publiques ; il veut que ces « accidents » passent « *du fait divers au fait social* ». Il ne se contente pas de rendre visibles ces accidents mortels, il aide les familles, les conseille, les met en contact... Selon les chiffres publiés par l'assurance maladie, il y a eu, en 2019, 1264 morts par accidents de travail, de trajets ou suite à une maladie

professionnelle. Matthieu Lépine a recensé 330 accidents du travail mortels en 2021, mais ce chiffre est très probablement bien en deçà de la réalité ; vendredi 28 janvier, il comptabilisait déjà 24 morts depuis le début de la nouvelle année. Les chantiers du Grand Paris et celui des JO sont particulièrement accidentogènes. Celui de la ligne 16, qui reliera Saint-Denis à Noisy-le-Grand, détient un triste record avec des accidents en cascade. Des témoignages font état de pressions constantes pour suivre les cadences.

Ce travail de recherche minutieux et systématique que ce militant a entrepris en lui donnant une visibilité sur les réseaux sociaux, va trouver un écho dans de grands médias. Le Parisien dresse son portrait dans les pages du 9-3, France Culture lui consacre une émission, récemment le quotidien *Le Monde* se faisait l'écho de son travail. Le quotidien signalait que dans une enquête de 2007, la France se classait à l'avant-dernier rang des Etats de l'Union européenne avec un taux de 3000 accidents graves pour 100 000 travailleurs, contre 1700 en moyenne dans l'UE. Le quotidien précisait également que les victimes de ces accidents sont, de

façon significative, les travailleurs intérimaires, ceux du secteur de la santé et de celui du nettoyage (28 % des accidents pour 18 % des salariés), suivis des salariés de l'agroalimentaire, des transports et du BTP. 90 % des accidents mortels touchent des hommes, principalement parmi les ouvriers du BTP et les chauffeurs routiers. Les marins-pêcheurs et les bûcherons paient également un lourd tribut. Mais le taux global d'accidents progresse chez les femmes, en particulier dans le secteur de l'aide à la personne, qui inclut les Ehpad et l'aide à domicile.

Ce black-out politique que ce lanceur d'alerte tente de combattre renvoie à l'idée répandue que les accidents du travail seraient dus à la fatalité ou à la maladresse, au « pas de chance » ! Cela permet d'occulter la question de la prévention, de la formation, des conditions de travail, du respect par les donneurs d'ordre des mesures de sécurité... D'autant que les « *victimes sont très souvent jeunes, peu formées, isolées et vulnérables car dans un statut précaire* ».

Alors que le thème de la sécurité est un des chevaux de bataille de la plupart des candidats à l'élection présidentielle, qui parle de la sécurité au

travail en dehors précisément des milieux militants ou des médias indépendants ?

A plusieurs reprises notre journal s'est fait l'écho du combat des travailleurs victimes de l'amiante. Ils ont dû, eux et leurs familles, avec les syndicats, se battre pour que soit reconnu leur pathologie en tant que maladie professionnelle. Notre journal a aussi souvent rendu compte de la lutte des inspecteurs du travail contre les multiples réformes dont leur secteur a été l'objet, réformes qui ont conduit à une diminution drastique des effectifs et une mise sous tutelle renforcée. Maillon important pour contrôler et faire respecter les consignes de sécurité au travail, ils n'en ont plus les moyens quand ils n'en sont pas empêchés.

Ce silence sur la réalité des morts au travail, cette non-prise en compte dans les politiques publiques de la sécurité des travailleurs, la suppression des moyens pour faire respecter les mesures de protection, sont les marques d'un système de domination de classe : tout pour le capital, tout pour le profit. Décidément, la vie des travailleurs ne pèse pas lourd dans le système capitaliste ! ★

Espagne

« Hausse des salaires », une exigence qui monte

Dépuis le mois de novembre, face à une inflation qui ne cesse de monter, grèves ou menaces de débrayages se sont multipliées pour une hausse des salaires, contre la dégradation des conditions de travail et contre les plans de licenciements.

La grève des métallos de Cadix

Début novembre, ce sont les 29 000 travailleurs de la métallurgie de Cadix (Andalousie) qui ont initié le mouvement de protestation contre les plans de licenciements, de fermetures (notamment d'Airbus Puerto Real) et de délocalisations des grands groupes métallurgiques alors que le chômage y atteint déjà 26 %. Les organisations syndicales Commissions Ouvrières et UGT, dans le cadre de la renégociation de la convention collective, appelaient à la grève pour une revvalorisation des salaires et leur indexation sur l'inflation. La direction a répondu par le gel des salaires, la suppression des primes de 2021 et 2022, la suppression des 13e et 14e mois, l'augmentation de la journée de travail, la modification de la prime de risques sur les produits toxiques... Face à cette provocation patronale, 95 % des travailleurs se sont mis en grève, paralysant les entreprises de la baie industrielle de Cadix telles que Navantia, Airbus, Alestis, Acerinox et Dragados Offshore ainsi que les entreprises sous-traitantes. Le

10 novembre, plus de 4 000 personnes ont manifesté à Cadix pour soutenir les revendications des travailleurs, et un large mouvement de solidarité s'est organisé à travers toute l'Espagne, mais aussi en Argentine, en Uruguay...

Une grève dure de dix jours, ponctuée de manifestations combatives à l'entrée des chantiers navals, de barricades et de coupures des routes en riposte à la police envoyée pour briser les piquets de grève. Au nom de la sauvegarde de l'industrie et des entreprises, le gouvernement PSE-Podemos n'a pas hésité à réprimer violemment un mouvement de grève inédit de par sa combativité et ses formes de lutte. Des formes de lutte qui ont été désavouées publiquement par les dirigeants syndicaux des CCOO et de l'UGT qui se sont empressés de parvenir à un accord au rabais avec le patronat pour mettre fin à un conflit qui risquait de faire tache d'huile et de mettre en grande difficulté le gouvernement. C'est ainsi que les 36 000 métallurgistes d'Alicante qui s'étaient mis en grève fin novembre, dans la foulée de leurs camarades de Cadix, ont vu leur mouvement stoppé net au bout de deux jours après que les appareils syndicaux eurent négocié 2 % d'augmentation pour 2021, plus 0,75 % pour 2022 et « jusqu'à 0,5 % » en 2023, l'UGT allant jusqu'à se féliciter « d'ouvrir une nouvelle période de



Le 10 novembre, manifestation à Algésiras en soutien aux métallurgistes en grève.

stabilité et de paix sociale dans le secteur afin que les entreprises puissent vraiment commencer à se redresser, car le secteur ne se porte pas bien ! Une pratique de gestion des conflits de plus en plus contestée par les travailleurs qui se voient dépossédés de leurs luttes.

Un mouvement de fond

Mais même si des grèves ont été annulées ou « reportées » suite à des accords préalables conclus par les appareils syndicaux avec le patronat, partout l'heure est à la mobilisation, que ce soit dans le nettoyage, l'agroalimentaire, le transport routier, le secteur bancaire... Dans le commerce, la simple menace de grève dans la région de Castille et Leon, en plein mois de novembre, a conduit le patronat à céder sur la revendication salariale des travailleurs-ses : 1 200 €

d'ici la fin de l'année 2022 et une légère diminution du temps de travail annuel avec la non-récupération d'un samedi non travaillé.

En janvier les métallos des Asturies se sont mis à leur tour en grève. Puis ce furent les travailleuses des cantines Sodexo du groupe Zara ou celles des conserves de poisson et fruits de mer au nord du pays.

Le 24 janvier, après une semaine de grève, les lamaneurs du port de Barcelone, qui assurent l'amarrage des bateaux, ont arraché « 90 % de leurs revendications », soit 6,7 % d'augmentation (taux officiel de l'inflation) et une augmentation des effectifs. Un succès qui conforte la volonté de lutte des travailleurs en dépit des manœuvres des appareils syndicaux et de la politique anti-ouvrière et répressive du gouvernement PSOE-Podemos. ★

Loi sur le séparatisme

Le « contrat d'engagement républicain » inquiète les associations

La loi du 24 août 2021 « conformant le respect des principes de la République », dite « loi contre le séparatisme », remet en question la loi de 1905 sur les libertés de culte, d'association et d'enseignement. A travers cette loi, le gouvernement entend renforcer la lutte contre l'islamisme radical et gommer les soi-disant « zones grises » des précédentes lois et l'insuffisance de leurs mesures de protection. Néanmoins, avec ou sans loi, la surveillance et la répression contre le « séparatisme islamiste » ont été largement utilisées par le gouvernement pendant le quinquennat. Les 2623 salles de prières ont été et sont la cible de toutes les attentions (99 soupçonnées de séparatisme, 36 ont changé de direction ou d'imam suite aux contrôles, 22 ont été fermées).

Pour autant, rien de précis ne définit le « séparatisme islamiste », notion employée par Macron dans le contexte d'attentats, en octobre 2020 aux Mureaux, et qu'il qualifie comme « une organisation méthodique pour créer un ordre parallèle ». Au nom de cette notion, tous les secteurs de la vie courante sont regardés à la loupe : commerces de vêtements, de cosmétiques ou de viande hallal, fast food, bars à chichas, agences de voyage... Les interdictions pourraient tomber partout. Des mesures propices à tous les amalgames qui, en stigmatisant les musulmans de façon globale, ali-

mentent les discours xénophobes pour créer la division entre les travailleurs.

Sous couvert de respect des obligations de neutralité dans le champ des services publics, elle donne en fait des pouvoirs accrus aux préfets, pour « suspendre les décisions ou actions d'une collectivité qui méconnaîtraient gravement la neutralité du service public ». Ainsi, menus scolaires ou horaires différenciés à la piscine... pourraient être interdits. Mais sous couvert de défense de la « neutralité du service public », un amendement a été introduit élargissant le cadre à l'ensemble des salariés d'un service public qui devraient s'abstenir « de manifester leurs opinions politiques ou religieuses ». (C'est nous qui soulignons). Une phrase qui peut laisser entendre que les salariés d'une administration, d'une école,... ne pourraient pas exprimer leur désaccord avec les politiques menées. Une remise en cause potentielle de la liberté d'expression et d'action, dénoncée par nombre d'associations.

Les associations et le « contrat d'engagement républicain »

Mais ce sont les associations investies dans le domaine éducatif, social, d'aide aux migrants... qui assument de fait des missions de service public

que les gouvernements successifs leur ont déléguées qui sont particulièrement visées. Le contrôle est renforcé, avec la mise en œuvre du « contrat d'engagement pour le respect des valeurs de la République et des acceptations minimales de la vie en société » qui s'applique à partir à partir du 1er janvier 2022. Afin de pouvoir obtenir des financements publics (ce qui représente 20 % des ressources associatives, et 61 % en bénéficiant) les associations sont désormais soumises à sa signature. Le 7 janvier, Marlène Schiappa, en tant que ministre déléguée chargée de la citoyenneté, s'est rendue à Beauvais, où des associations locales signaient le premier contrat d'engagement républicain. Beauvais, une ville dotée d'une maire ex-filloniste mais ralliée à la Macronie, très à l'offensive sur la laïcité, qui avait d'ores et déjà institué sa propre convention à signer par les associations locales pour obtenir une subvention... Dès son arrivée, elle a tenu à réaffirmer avec force : « Pas un euro d'argent public pour les ennemis de la République ».

Le contrat d'engagement républicain comprend sept rubriques : respect des lois de la république ; liberté de conscience ; liberté des membres de l'association ; égalité femmes-hommes et non-discrimination ; fraternité et prévention de la violence ; respect de la dignité de la personne humaine ;

respect des symboles de la République.

Mais à y regarder de plus près, le « contrat d'engagement républicain » imposé à toutes les associations bénéficiant d'argent public va bien au-delà d'un simple engagement de principe. En effet, sous la rubrique « respect des lois de la République », l'association s'engage à ne pas mener d'actions illégales au regard de la loi, « à ne pas recourir aux actions violentes » et à « ne pas causer de trouble à l'ordre public ». Des notions floues à souhait et ouvrant la voie à toutes sortes d'interprétations mais en même temps bien concrètes et qui visent avant tout les associations qui se battent contre les méfaits du système.

Par exemple, apporter son soutien aux sans-papiers, « illégaux » par nature, ou à des formes de lutte « mettant en cause l'ordre public », comme lors des luttes contre les grands projets inutiles, est un motif non seulement pour refuser des subventions mais aussi pour dissoudre les associations... et criminaliser leurs adhérents.

Une fois encore, le gouvernement instrumentalise le terrorisme et l'islam politique pour propager les idées les plus réactionnaires, celles-là mêmes colportées par l'extrême droite. En jouant sur les peurs et la division, cette loi est un danger pour les libertés et pour l'unité de notre peuple. ★

La mobilisation du mouvement associatif

Cette loi et ce dispositif inquiètent particulièrement le **Mouvement Associatif** (qui représente 700 000 associations) qui s'est mobilisé à travers diverses prises de positions contre cette loi.

Comme le précise l'avis du **Haut Conseil à la Vie Associative** (HCVA), « le contrat d'engagement Républicain tend à confier à l'administration un pouvoir d'interprétation et de sanction très large » et cela « sans information claire, préalable et obligatoire, sur les voies de recours susceptibles d'être exercées par les associations et les fondations mises en cause ». En effet, l'interprétation floue permet une dérive incontrôlée au nom du respect des lois de la République, quelle que soit l'association visée.

Si cette loi affiche une vocation à lutter contre les « séparatismes », à donner à la République les « moyens d'agir contre ceux qui veulent la dés-

tabiliser » et à endiguer la démultiplication des chartes de laïcité prises par les collectivités territoriales, elle donne surtout à l'administration un pouvoir d'interprétation de principes à valeur constitutionnelle avec un effet de sanction immédiat, sans passer par la voie judiciaire.

Pour les signataires de la tribune à l'initiative du Mouvement Associatif, « Associations présumées coupables » (Animafac, l'Unaf, Coordination Sud, l'Association prévention routière, la Fédération de scoutisme français, France bénovolat, l'Unat, le Cnajep, l'Uniopss, Mona-Lisa, le Célavar, Familles rurales, la Cofac, le Casbc, La Fonda, France nature environnement, Citoyens et justice, Unis-Cité, La Ligue de l'enseignement, la Ligue des droits de l'homme, le Crid), « décerner une sorte de brevet préalable de conformité républicaine rappelle de très mauvais souvenirs dans l'histoire mouvementée de la liberté de s'asso-

cier : ceux des régimes de contrôle a priori du droit d'association instaurant une méfiance généralisée, brisant l'engagement des citoyens. » Dans une Lettre ouverte **Ldh, Cnajep, Attac, Cimade, Dal, Emmaüs, Copernic, FNE, Greenpeace France, Planning familial...** réaffirment leur « totale opposition à cette loi fourre-tout, qui propose des mesures souvent imprécises ou largement disproportionnées, ouvrant droit à l'arbitraire et, dans tous les cas, dangereuse pour le respect des libertés fondamentales de toutes et tous »

Amnesty International, quant à elle, « constate avec inquiétude que certaines des dispositions de ce texte menacent la liberté d'association et peuvent avoir un effet dissuasif sur les défenseurs des droits humains et les organisations de la société civile ». « Certains des principes inclus dans ce contrat, comme le 'respect de l'ordre public', sont problématiques, car ils

laiscent place à une interprétation bien trop large. La Cour européenne des droits de l'Homme a par ailleurs souligné à plusieurs reprises que la liberté d'expression couvrait les formes d'expression dérangeantes, offensantes et choquantes. À ce titre, conditionner les subventions publiques des associations au respect des symboles fondamentaux de la République constitue une restriction illégale du droit à la liberté d'expression. »

Pour la coordination Pas sans nous, « les discours et mesures continuent à stigmatiser les quartiers populaires. La dérive sécuritaire et discriminatoire s'affirme jour après jour, alors que la question posée est certes de répondre à l'urgence mais aussi de construire une véritable politique qui s'attaque aux inégalités et qui soit construite avec les habitantes et habitants de ces quartiers ». ★

L'université selon Macron**Les exigences du Capital contre la jeunesse populaire**

Le 13 janvier, en clôture du congrès de France Universités (nouvelle appellation de la Conférence des présidents d'université), Macron a indiqué : « On ne pourra pas rester durablement dans un système où l'enseignement supérieur n'a aucun prix pour la quasi-totalité des étudiants ». Il s'est interrogé sur « un modèle beaucoup plus financé par l'argent public que partout dans le monde » et a insisté sur la nécessité d'une « transformation systémique de nos universités ». Dans cette perspective, le mode de financement s'orienterait vers un modèle à l'américaine, qui conduit les étudiants à s'endetter durablement pour financer leurs études. Dans une université devenant « plus professionnalisaante », il ne s'agirait « plus seulement de garantir l'accueil des étudiants dans une formation, mais [de] garantir l'orientation des jeunes vers l'emploi ». Plus « d'investissements à perte » dans « des filières sans perspective derrière » ! On peut imaginer que les sciences humaines et sociales, la littérature, la philosophie, l'histoire, l'histoire de l'art..., en font partie ! Devant les présidents d'université, Macron, a également évoqué une refonte globale de l'enseignement supérieur, incluant des grandes écoles, parlant de « segmentations » qui ne favorisent pas la compétition internationale et insistant sur la nécessité d'accélérer les regroupements afin de « se hisser dans le classement de Shanghai ».

Face au tollé provoqué par ses propos au sujet d'une réforme de l'enseignement supérieur qui se traduirait immanquablement par une hausse des frais d'inscription et par une

sélection accrue, le président-candidat a démenti en prétextant une mauvaise interprétation : « Ce que j'évoquais, c'est plutôt des formations professionnelles tout au long de la vie, que les universités vont devoir mettre en place et qui, elles, ont vocation à être payantes... et qui vont permettre aux universités d'avoir ainsi des revenus et de fonctionner en se donnant plus de moyens. »

Au-delà des propos de campagne et des polémiques électorales, c'est une tendance de fond qui se confirme. Celle d'une privatisation de l'enseignement supérieur, initiée en 2007 par la LRU de Valérie Pécresse, alors ministre de l'Enseignement supérieur de Nicolas Sarkozy. Celle de la loi Fioraso, ministre de F. Hollande, qui s'est inscrite dans la continuité de la LRU (« Liberté et Responsabilité des Universités »), poussant à la « professionnalisation des licences » pour lutter contre le chômage et au regroupement des universités au sein de grands pôles inscrits dans la compétition internationale. Celle de la loi Vidal de 2018 (« Orientation et réussite des étudiants »), renforçant la sélection à l'entrée de l'université (cf. Revue Rupture. PCOF, janvier 2021 : « L'éducation en système capitaliste »).

Ces réformes touchent l'ensemble du système éducatif. Celles de l'enseignement supérieur (avec Parcoursup pour l'entrée en licence – une « formidable réussite » selon Macron – et des sélections de plus en plus fortes pour entrer en master) sont en cohérence avec les réformes du lycée et celles de l'enseignement technologique professionnel. Selon Macron, il faudrait encore aller plus loin en



commençant la sélection encore plus tôt : « Nous devons investir dans un travail d'orientation dès le collège, repenser profondément l'orientation de nos adolescents et de nos jeunes. » Pour l'enseignement supérieur, comme pour les autres niveaux du système éducatif, cette évolution renvoie à la place qu'a l'éducation dans le système capitaliste. L'école et l'université doivent répondre aux exigences d'un système en crise : servir les intérêts des monopoles dans la guerre économique féroce et la course à l'innovation, former pour les entreprises une main-d'œuvre qui réponde à leurs besoins immédiats. La priorité n'est pas aux budgets sociaux, de l'éducation, de la santé, du logement..., mais à l'aide aux entreprises et au renforcement des fonctions régaliennes de l'Etat (police, armée...). Il n'est qu'à voir le niveau lamentable des bourses à caractère social distribuées au compte-gouttes et pour des montants bien en deçà de ce dont un étudiant a besoin pour vivre et poursuivre ses études dans de bonnes conditions. Et à constater avec quelle rapidité

ont été suspendus les repas Crous à un euros pour tous les étudiants (instaurés en septembre 2020 pour les étudiants boursiers, étendus au non-boursiers en janvier 2021 puis supprimés pour ces derniers à la rentrée 2021).

En 2019, les étudiants s'étaient élevés contre l'augmentation des frais d'inscription pour les étudiants étrangers, à cause de son caractère discriminatoire et injuste, mais aussi parce qu'elle préfigurait l'émergence d'un modèle de sélection par l'argent au détriment des jeunes d'origine ouvrière et populaire. L'explosion de la précarité et de la pauvreté chez les étudiants ne peut que la renforcer. Comme l'indiquait l'Union des jeunes révolutionnaires dans son journal Le Fil rouge : « **Nous voulons des salaires, des bourses, des allocations qui nous permettent de vivre décemment, d'étudier, de nous loger** ». Des exigences qui doivent grandir en prenant appui sur l'esprit d'initiative, de solidarité et d'engagement que développent les jeunes qui ne veulent être « ni chair à canon, ni chair à patrons ». ★

Le contrat d'engagement jeune entre en vigueur au 1^{er} mars

Beaucoup de slogans auront ponctué le quinquennat Macron qui assurait qu'aucun jeune ne resterait sur le bord de la route. A quelques semaines des élections, la montagne de promesses accouche d'une souris : le contrat d'engagement jeune (CEJ). Voté par le Parlement fin 2021 dans le cadre de la loi de finances pour 2022, il entrera en vigueur le 1^{er} mars.

Pour pouvoir bénéficier d'un CEJ, il faut être âgé de 16 à 25 ans (29 en cas de handicap), et faire partie des « NEET », terme statistique pour désigner les jeunes « ni en emploi, ni en études, ni en formation (« not in employment, education or training »). L'objectif est limité à moins de 500 000 contrats (400 000 pour 2022). Or selon les chiffres Insee, au 1^{er} janvier 2022, le nombre de jeunes qui ne sont ni en

emploi ni en formation (11,6 % des 15-29 ans) est au moins trois fois supérieur.

Les contrats ont une durée limitée (entre 6 et 12 mois, pouvant exceptionnellement aller jusqu'à 18 mois). Un « parcours intensif » devrait permettre de « trouver au jeune un emploi ou une « solution professionnalisaante » : stage, alternance, « immersion » dans une entreprises, service civique, préparation pour entrer en formation, formation pré-qualifiante ou qualifiante...).

Le CEJ est avant tout un fin de non-recevoir à la revendication d'un revenu minimum pour les jeunes.

Sa connotation idéologique est forte. Il s'agit d'un « contrat » avec « droits et devoirs » et non d'un « revenu », notion qui, prétendument, favoriserait l'assistanat ! Une fois déduites les

autres ressources que le jeune peut percevoir (chômage, indemnités maladie...), l'allocation liée au CEJ ne peut pas dépasser 200 euros pour les 16-17 ans et 500 euros pour les 18-25 ans (500 euros maximum pour un jeune détaché fiscalement ou rattaché à un foyer non imposable ; 300 euros maximum pour un jeune rattaché à un foyer fiscal imposé dans la 1^{ère} tranche). Elle peut être suspendue ou supprimée en cas d'inassiduité, de non-acceptation ou de non-respect des actions qui lui seront proposées par le conseiller référent de Pôle Emploi ou des mission locales.

Avorton du plan « un jeune, une solution », le CEJ laisse de côté une grande majorité des jeunes travailleurs précaires : ceux qui multiplient les CDD mais qui ne sont pas considérés comme ayant des « difficultés à s'insérer dura-

blement sur le marché du travail ». Le CEJ ne répond pas non plus à la situation dramatique des jeunes étudiants massivement touchés par la pauvreté : repas qui sautent (65 % des étudiants disent y être régulièrement contraints) ; files interminables devant les épiceries solidaires et les associations (50 % des bénéficiaires des Restos du Coeur ont moins de 25 ans) ; difficultés à se loger et à se chauffer : renoncement aux soins (40 % des étudiants disent avoir dû le faire).

Pendant cinq ans, Macron et ses gouvernements successifs se seront surtout engagés... aux côtés des entreprises et de leurs actionnaires. Des milliards pour eux – et pour défendre leurs intérêts sur la scène internationale. Des aumônes ponctuelles pour les jeunes des milieux populaires ! ★

Israël intensifie son accaparement des terres palestiniennes

Ce 19 janvier, à 3h30 du matin, la police israélienne faisait irruption dans la maison de la famille Salihyeh dans le quartier palestinien Sheikh Jarrah de Jérusalem-Est. Après avoir violemment expulsé à coups de grenades assourdissantes les 18 membres de la famille et les militants présents sur place, la bâtie a été démolie avec des bulldozers. C'était la deuxième tentative après celle du lundi précédent qui avait échoué grâce à la résistance de la famille et de la population locale qui s'étaient opposées à la police. Cependant, le gouvernement israélien allié aux colons ne renonce pas à son projet de s'accaparer toutes les terres de Palestine. Les autorités de l'occupant s'appuient sur des décisions de justice (à sa botte) prétextant que la mairie de Jérusalem peut expulser les Palestiniens pour construire une école et que ces derniers ne peuvent justifier de la propriété de leur maison alors même qu'ils sont là depuis avant 1967, date à laquelle Israël a occupé Jérusalem-Est. Ou, pour certains, comme la famille Salihyeh, après avoir été expulsée de son village en 1948 lors de l'annexion de la partie ouest de la ville. En parallèle de ces expulsions,

la municipalité a approuvé la construction de 3 365 nouvelles unités de logements de colonies depuis le début d'année dont la planification se fait avec l'aide du gouvernement central.

Partout en Cisjordanie le principe est le même : faciliter l'installation des colons et imposer leur présence de fait, en empêchant toute rétrocession de territoire, avec l'appui de la police, de l'armée ou de tribunaux. Le scénario s'est répété fin janvier dans la ville d'Hébron. Tout commence par des jets de pierres de colons sur des Palestiniens pour provoquer une riposte et ainsi pouvoir faire intervenir l'armée d'occupation qui, systématiquement, laisse les colons agir et réprime les Palestiniens. Cette fois-ci, l'armée a imposé comme punition collective la fermeture pendant une semaine de tous les commerces palestiniens du quartier. C'est la première fois qu'une telle mesure dure plus d'une journée et il est clair qu'elle vise à décourager et contraindre les Palestiniens à partir, soumis au double harcèlement ; celui des colons et celui des forces d'occupation. Autre exemple d'accaparement des terres, sous couvert de plantation de forêt, le Fonds National Juif creuse,

sous la protection des forces anti-émeutes, des terres où les bédouins palestiniens du village d'As-Sa'wa al-Atrash dans le désert du Naqab (Negev) font paître leur bétail depuis toujours. Cela n'est que la continuation du « plan Prawer », initié il y a dix ans, qui visait à déplacer de force 70 000 bédouins de la région dans des agglomérations pauvres sans infrastructures ni services de base. Si le plan a été officiellement abandonné face à la résistance locale et aux pressions internationales, l'occupant continue de poursuivre son objectif. Les bédouins ne sont pas restés inactifs face à cette provocation et c'est collectivement qu'ils se sont mobilisés autour de ce village, bloquant des autoroutes, des centaines d'entre eux manifestant à Jérusalem contre ce nettoyage ethnique.

Israël dénoncé pour sa politique d'apartheid

Il est clair qu'Israël bénéficie toujours du soutien inconditionnel de certains gouvernements comme celui des Pays-Bas qui vient de couper ses subventions aux ONG palestiniennes qualifiées de terroristes par le gou-

vernemment israélien à la fin de l'année dernière, ou de la complicité de pays comme la France, l'Italie et l'Allemagne qui se bornent à exprimer leur inquiétude face à la colonisation. Mais dans les milieux non institutionnels, l'attitude criminelle d'Israël est de plus en plus dénoncée ouvertement. C'est notamment le cas comme dans le rapport produit le 1er février par Amnesty International sur la situation en Palestine. L'organisation, une des plus influentes dans la défense des droits humains au niveau mondial, d'ordinaire très précautionneuse dans le choix de ses termes, qualifie pour la première fois le système israélien d'un apartheid imposé à tous les Palestiniens, non plus seulement de Gaza comme elle pouvait le dire avant, mais aussi de Cisjordanie ou réfugiés dans d'autres pays, et ce depuis 1948. Cette ONG n'est pas la première à dénoncer ce système et l'oppression imposées au peuple palestinien, mais c'est un point d'appui supplémentaire pour faire grandir la conscience de la véritable nature du gouvernement israélien et faire pression sur le gouvernant français pour qu'il cesse sa collaboration avec un Etat criminel. ★

Balkans

En avant vers un front populaire contre la crise capitaliste, le fascisme et la guerre !

Des partis et organisations de la région des Balkans, à savoir le Parti du Travail (Partija rada) et l'Alliance révolutionnaire du Travail de Serbie (membre de la CIPOML), les Antifascistes de Bosnie-Herzégovine, les Antifascistes de Cetinje du Monténégro, le Mouvement des Travailleurs de Banja Luka et les Antifascistes de Sombor (Vojvodine), se sont réunis et ont affirmé leur unité contre les crises capitalistes, le fascisme et la guerre.

La déclaration, datée du 18 janvier, émane de cette réunion.

Dans les années 90, la Yougoslavie s'est désintégrée dans le sang de ses peuples. Cette désintégration a été menée par des forces nationalistes qui ont émergé au sommet du système lui-même, en ravivant toutes ces idées criminelles et par des forces collaborationnistes qui avaient été vaincues pendant la Lutte de libération du peuple pendant la Seconde Guerre mondiale.

Après plus de deux décennies depuis la fin des conflits inter-ethniques, le développement accéléré de la crise générale capitaliste et la montée des

tensions inter-impérialistes, on entend à nouveau les tambours de guerre résonner sur les ruines de la Yougoslavie. Il s'agit à nouveau de faire en sorte que la folie nationaliste s'empare des masses et de provoquer de nouveaux conflits. Les armes sont à nouveau brandies, des phalanges criminelles se forment et la militarisation accélérée de la Serbie, de la Croatie, de la Bosnie-Herzégovine, du Kosovo et d'autres parties des Balkans est en cours.

Aujourd'hui, les ennemis des Balkans sont les ennemis impérialistes avec leurs forces d'occupation, leurs bases, leurs monopoles multinationaux, leurs banques et l'esclavage de la dette imposé par le nouveau colonialisme.

Les peuples des Balkans sont aujourd'hui les ennemis de tous leurs régimes fantoches qui sont prêts à se mettre au service de ces occupants en pillant et piétinant leurs propres peuples et leurs intérêts.

Les peuples des Balkans sont aujourd'hui les ennemis de toutes les hordes nationalistes et fascistes sous divers drapeaux qui, au service de maîtres puissants, veulent réaliser



leurs idées folles et réactionnaires avec le sang des autres ainsi que celui de leur propre peuple.

Nous qui reprenons les idées de la Lutte de libération populaire et de la lutte de tous les peuples des Balkans contre le fascisme, nous sommes déterminés aujourd'hui à défendre ces idées et à nous opposer à la guerre à venir qui pourrait engloutir l'ensemble des Balkans.

Nous appelons toutes les forces véritablement progressistes et épriSES de liberté des peuples des Balkans à assumer résolument leur rôle historique dans la défense de leurs peuples, de leurs pays, dans la lutte

commune contre l'occupant impérialiste, les gangs au pouvoir défendant la dictature du capital et leurs phalanges nationalistes et fascistes qui essaient de pousser nos peuples dans de nouvelles guerres.

Luttons pour la paix entre les nations des Balkans !

Luttons contre la haine nationaliste, pour la liberté et l'unité de toutes les nations des Balkans !

Luttons contre les occupants impérialistes, les va-t-en guerre et leurs politiques criminelles ! ★

Mouvement de résistance des Balkans

Ukraine

Une militarisation qui inquiète

Dans l'article de notre édition de janvier « La sécurité en Europe se dispute entre les USA et la Russie », nous avons souligné que les tensions entre les USA et la Russie, autour de l'Ukraine, allaient durer et qu'elles concernaient tous les peuples d'Europe. Tous les gouvernements des Etats de l'UE et des Etats membres de l'Otan (y compris la Turquie), ceux de l'Europe du Nord, ainsi que ceux des Etats de l'est européen, s'impliquent de plus en plus dans ce conflit. Le « front » balte de l'Otan est en pleine ébullition et l'impérialisme français annonce l'envoie de troupes, d'avions, en Roumanie, sous le commandement de l'Otan. Plusieurs gouvernements européens font de même : le gouvernement espagnol (PSOE-Podemos) envoie des frégates en mer Noire et des avions Eurofighter en Bulgarie, ceux du Danemark et des Pays-Bas mettent des bateaux et des avions supplémentaires à la disposition de l'Otan et le gouvernement britannique, en difficulté politique, envoie des armes « légères » en Ukraine.

La Russie déploie des forces en Biélorussie, qui viennent s'ajouter

aux forces russes déployées près de la frontière ukrainienne. En Ukraine, des troupes sont massées près de la région du Donbass, à majorité russeophone, qui a l'appui politique et militaire de la Russie. Des groupes paramilitaires néonazis ukrainiens, anti-russes, très actifs dans cette région, font partie de ces quelque 150 000 forces militaires ukrainiennes, encadrées par des instructeurs US. Le *Time Magazine* a parlé de la présence de mercenaires du groupe paramilitaire Blackwater, de sinistre réputation, qui a notamment sévi en Irak, pour le compte de l'armée US, de la CIA...

Cette militarisation inquiète les peuples de la région, et bien au-delà. Dans plusieurs pays, des mouvements pacifistes organisent des actions pour dire « non à la guerre », pour exiger une désescalade de la tension, le retrait des troupes, l'arrêt des livraisons d'armes... La dénonciation de l'Otan revient dans le débat.

Tous les gouvernements des Etats membres de l'Otan ne sont pas sur des positions en faveur d'une confrontation armée avec la Russie, pour

diverses raisons, que nous abordons dans l'autre article de cette page. De façon générale, la question d'une opération militaire russe visant à envahir l'Ukraine perd de plus en plus de crédibilité. Celle d'une opération militaire des USA contre la Russie, en Europe, n'est pas davantage à l'ordre du jour, car l'impérialisme US n'est ni prêt à s'engager dans cette voie, ni désireux de le faire. Pour les dirigeants étaisuniens, l'objectif est de pousser les gouvernements européens à renforcer leur « défense » contre la Russie et d'empêcher la Russie de leur vendre du gaz, qui est indispensable pour bon nombre d'entre eux, à commencer par l'Allemagne. Mais comme l'a dit Biden, une opération militaire limitée de la Russie en Ukraine, n'entraînerait pas l'intervention militaire des USA. Cet « aveu », rapidement démenti par les voies diplomatiques officielles, traduit la position de fond de l'impérialisme US.

Quant à Poutine, s'il n'a pas réussi à obtenir des garanties formelles concernant les « lignes rouges », à savoir l'engagement des USA à ne pas

intégrer l'Ukraine et la Géorgie dans l'Otan et le retrait des troupes et matériels militaires US et de l'Otan des frontières de la Russie, il a obtenu d'être considéré comme l'interlocuteur principal des USA en Europe. Le système capitaliste impérialiste est traversé de contradictions aiguës, exacerbées par la crise économique, énergétique et les conséquences du réchauffement climatique. Ces contradictions se traduisent dans la montée des tensions entre les puissances impérialistes, qui prennent un caractère violent. Mais le passage à un affrontement armé, à une guerre directe entre les grandes puissances, n'est pas encore à l'ordre du jour. Ce n'est pas juste un « point de vue » ; c'est le résultat de l'analyse marxiste-léniniste de ces contradictions, de leur degré d'aiguisement et des rapports de force qui en découlent. Le danger de guerre est inhérent au système capitaliste impérialiste et il ne disparaît pas tant qu'existe ce système. ★

Les enjeux pour les grandes puissances, pour les travailleurs et les peuples

La crise autour de l'Ukraine est multiforme : il y a la dimension géopolitique, avec la question centrale de l'élargissement de l'Otan et la riposte de la Russie ; l'influence que l'impérialisme US veut conserver en Europe, les intérêts à la fois convergents et divergents des puissances impérialistes d'Europe ; les manœuvres de la Turquie... Elle a aussi une dimension économique, notamment autour de la question de la dépendance de la plupart des pays européens vis-à-vis des livraisons de gaz par la Russie – à des degrés divers, selon les pays. Cela se cristallise autour des gazoducs, Nordstream 1, en service depuis 2012 et Nordstream 2, en attente de mise en service. Interviennent également les relations entre la Russie et la Chine, cette dernière ayant d'importants besoins en énergie, et qui, ensemble, constituent une grande menace politique, économique et même militaire, pour l'hégémonie de l'impérialisme US au plan mondial. A ces enjeux qui relèvent des contradictions inter-impérialistes, qui s'entremêlent et s'exacerbent, il faut ajouter la question des contradictions de classe, les contradictions entre les puissances

impérialistes et les peuples, car, en fin de compte, les impérialistes veulent faire payer toutes ces crises à la classe ouvrière, aux travailleurs et aux peuples. Au moment où la crise économique, avec son cortège de chômeurs toujours plus nombreux, d'exploitation renforcée dans les entreprises, et d'une augmentation partout des prix des produits de consommation, qui jette dans la pauvreté et la misère des pans entiers des masses travailleuses et des masses populaires, les dépenses en armements, en déploiements militaires, en hommes et en matériels, engloutissent des sommes faramineuses. Si les bruits de bottes qui se font entendre dans pratiquement tous les pays d'Europe, si l'intense propagande visant à diaboliser les « ennemis », notamment la Russie, et à appeler à une union nationale belliciste visent à occulter tous les problèmes sociaux, la profondeur de la crise économique et l'entreprise de surveillance de masse que les gouvernements ont déployée à la faveur de la crise sanitaire, il y a la force de l'opposition populaire à la guerre et celle des travailleurs et des masses populaires qui refusent de payer la crise. C'est en tout cas à

cette prise de conscience que nous devons travailler.

Biden essaie de mettre davantage tous les Etats membres de l'Otan derrière la direction politique et militaire de l'impérialisme US, en jouant la carte de la tension avec la Russie. Il les pousse à s'engager militairement et veut forcer l'Allemagne et les autres Etats de l'UE à se dégager de la dépendance au gaz russe (). En même temps, il n'y a pas de véritable « alternative », du moins à moyen terme : le gaz naturel liquéfié (GNL) produit par les USA, l'Egypte, l'Algérie, ou le gaz de Norvège ne sont pas immédiatement disponibles, ce qui fait dire aux experts que « dans les dix ans à venir, la dépendance de l'Europe au gaz russe ne devrait pas diminuer ».

Poutine a mis en tête de ses exigences l'interdiction de l'élargissement de l'Otan à l'Ukraine et de la Géorgie, à laquelle il a ajouté le retrait des armes nucléaires des forces de l'Otan des Etats proches des frontières avec la Russie. Il se porte également garant des populations en majorité russes, de la République du Donetsk et de Lougansk, « autoprotégées ». Quant à la Crimée, annexée à la Russie en 2014, suite à un réfé-

rendum, elle fait partie aux yeux de Moscou de la Russie et constitue un maillon militaire essentiel en mer Noire.

Erdogan mène une double politique : vendant des armes à l'Ukraine (notamment des drones), il est également intéressé à s'associer aux entreprises ukrainiennes spécialisées dans les moteurs d'avions. Mais il essaie aussi de se positionner en « entremetteur » avec la Russie, avec laquelle il a des intérêts communs (notamment en Syrie) et qui lui fournit le gaz (40 % de la consommation). Une politique d'équilibrisme qui penche quand même du côté de l'Otan.

Macron poursuit son « dialogue » avec Poutine, engagé depuis sa prise de fonction, mais qui, de l'avis même de sa ministre Parly, n'a pas donné de résultat probant. Cela ne l'empêche pas de vouloir, lui aussi, jouer un rôle, en s'affichant comme interlocuteur important des deux chefs d'Etat, en multipliant les entretiens bilatéraux, en enfantant le costume de « chef d'orchestre » de l'UE... Il essaie de donner corps au concept « d'autonomie stratégique » de l'UE, mais décide « en même temps » d'envoyer des forces dans le cadre de l'Otan, notamment en Roumanie. ★

Troupes françaises hors du Mali... et du Sahel !

Depuis 2013, nous martelons cette exigence. Parce que l'intervention française est une intervention impérialiste et qu'elle ne pouvait, de ce fait, en aucun cas, être en faveur des peuples. La menace djihadiste qu'elle était censée combattre s'est étendue à toute la sous-région : d'abord, du Mali jusqu'au Niger et au Burkina et, maintenant, vers la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Ghana et le Sénégal. Des régions entières sont hors de contrôle des Etats malien, burkinabè, nigérien. Au Mali, au Burkina, au Niger, au Tchad, des millions de personnes ont été déplacées (le Haut-Commissariat aux Réfugiés en dénombrerait déjà deux millions en janvier 2021). Les victimes civiles des attentats terroristes et des bandits, des armées nationales et de l'armée française se comptent par dizaines de milliers (près de 8000 depuis 2013 dont 2145 pour la seule année 2020). Cette intervention s'est faite, soi-disant, en réponse à une demande des autorités de Bamako (IBK à l'époque) et avec le soutien et la reconnaissance du peuple malien. Mais, très vite, les masques sont tombés. En réponse au chaos qui s'est amplifié avec l'occupation française, l'incurie et à la déliquescence de l'Etat néocolonial, la population du Mali est très rapidement descendue dans la rue pour dire « IBK dégage et France dégage ». C'est dans ce contexte qu'ont eu lieu les coups d'Etat de l'été 2020 et du printemps 2021.

La junte au pouvoir a des contradictions avec l'impérialisme français qui s'exprime principalement par sa volonté de diversifier les alliances internationales du Mali. La Russie joue sa carte. Une carte elle aussi impérialiste. Elle compte sur le rejet de l'impérialisme français qui est très fort dans la population. Depuis l'été dernier, les relations n'ont cessé de se tendre entre les autorités françaises et maliennes. L'annonce d'un redé-

ploiement de Barkhane, faite par Macron en juin dernier, a été dénoncée par le pouvoir malien comme un « abandon en plein vol ». Le report des élections – par ailleurs impossibles à organiser dans un pays où une partie du territoire n'est plus sous le contrôle de l'Etat –, et l'arrivée de mercenaires russes du groupe Wagner ont servi de prétexte à une accélération de la réorganisation du dispositif français. Le renvoi des soldats danois venus dans le cadre de la force européenne Takuba en remplacement du contingent suédois, puis l'expulsion de l'Ambassadeur de France du Mali ont encore fait monter les tensions.

En pleine campagne électorale, Macron doit assumer ce double échec : militaire et diplomatique. La guerre que l'impérialisme français espérait courte durée s'est enlisée dans les sables du Sahel. Les armées néocoloniales du G5 Sahel n'ont pas réussi à prendre le relais attendu. Sollicitée à maintes reprises par l'impérialisme français, la « solidarité » des autres pays de l'UE ne s'est concrétisée que très tardivement avec la mise en place, il y a deux ans, de la Task force Takuba. Sans grand empressement de la part de ces « partenaires » obligés qui n'en restent pas moins des concurrents soucieux de leurs propres intérêts.

Ces revers militaires et ces camouflets politiques essayés par l'impérialisme français, par son président chef des Armées, par sa diplomatie (dont la continuité est symbolisée par l'immobile Jean-Yves Le Drian, ministre va-t-en-guerre depuis Hollande jusqu'à aujourd'hui sous Macron), ont remis dans le débat politique la question de l'intervention française au Mali et au Sahel. La plupart des formations parlementaires (qui dans un premier temps avaient toutes, sans exception, appuyé l'intervention par leurs votes) ainsi que leurs candidats aux présidentielles, pensent

Chronologie d'une crise militaire et diplomatique

- 11 janvier 2013 : Serval (1 700 soldats).
- 1er août 2014 : Barkane remplace Serval (Mali) et Épervier (Tchad).
- 16 février 2014 : Création du G5 Sahel (Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad).
- 27 mars 2020 : Création de la Task force Takuba.
- 18 août 2020 : Un putsch renverse Ibrahim Boubacar Keïta (IBK).
- 24 mai 2021 : Un second putsch est conduit par le colonel Goïta.
- 10 juin 2021 : E. Macron annonce la réduction progressive des effectifs de l'opération Barkhane qui devraient passer progressivement de 5100 à environ 3000 hommes.
- 12 octobre 2021 / 15 novembre 2021 / 14 décembre 2021 : La France évacue ses bases militaires de Kidal, Tessalit et Tombouctou. Barkhane et Takuba conservent sur le territoire malien la base de Gossi, le centre logistique de Gao et la base opérationnelle avancée de Menaka.
- 9 janvier 2022 : La CEDEAO décide des sanctions économiques et financières contre le Mali.
- 24 janvier 2022 : Le Mali exige le repli d'une centaine de soldats danois venus remplacer le contingent suédois de la Task force Takuba.
- 27 janvier 2022 : Déclaration de Jean-Yves Le Drian, ministre des Affaires étrangères : « Cette junte est illégitime et prend des mesures irresponsables ».
- 31 janvier 2022 : Expulsion de l'ambassadeur de France au Mali.

aujourd'hui (comme un certain nombre d'officiers de haut rang qui le disent depuis un certain temps) que cette guerre n'est pas militairement gagnable et déclarent qu'il faut se désengager du Mali.

Dans un langage diplomatique, et pour ne pas reconnaître ouvertement qu'elle est poussée dehors, on indique à l'Elysée qu'une décision va être annoncée « d'ici deux à trois semaines ».

La force française Barkhane et la force européenne Takuba vont vraisemblablement très rapidement se retirer des villes de Gossi, Gao et Ménaka au Mali, pour se replier dans les pays voisins. Compte tenu de la situation au Burkina, c'est principalement le Niger qui est sollicité – au risque, à terme, d'exposer Mohamed Bazoum, son président, au même sort que qu'IBK ou Kaboré. La France pourrait étendre ses opérations militaires plus au Sud, en Côte d'Ivoire,

Togo, Bénin ou Sénégal dont les dirigeants seraient, selon l'Elysée, demandeurs d'un appui. L'exigence que nous devons porter aujourd'hui est celle d'un retrait des troupes françaises du Mali et du Sahel. Celle d'un refus d'un redéploiement vers le Niger et d'une extension des opérations vers les pays du golfe de Guinée. C'est une condition sine qua non pour que les peuples de ces néocolonies françaises puissent enfin accéder à une véritable indépendance et se libérer du pillage, de l'oppression et de la domination impérialiste. Comme nous l'écrivions dans notre communiqué que nous reproduisons ci-dessous : « C'est au peuple malien de décider de son avenir, ce qui ne peut se faire que si toutes les troupes étrangères quittent le pays et que cessent les pressions impérialistes ». ★

Communiqué du 19 janvier 2022

Blocus du Mali : un acte ignoble contre le peuple malien !

Les sanctions économiques et financières contre le Mali annoncées par la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) début janvier signifient un blocus qui pèsera durement sur la population malienne. Cette politique qui consiste à aggraver les conditions de vie des populations d'un Etat dans le but de créer le chaos et déstabiliser le régime en place, est profondément réactionnaire. En bloquant les flux financiers entre le Mali et les autres Etats, ce sont les échanges des produits de consommation nécessaires aux populations, qui sont gra-

vement frappées.

Si ce sont les dirigeants des Etats de la CEDEAO – à l'exception des représentants du gouvernement malien et guinéen - qui ont pris cette décision, ils l'ont fait parce que les dirigeants de l'impérialisme français, de l'UE, des USA, veulent sanctionner le régime malien pour avoir fait appel à des forces militaires russes, et pour ne pas se plier aux injonctions d'organiser des élections en février. En sous-traitant leur politique d'ingérence et de domination aux dirigeants de la CEDEAO, qui se sont exécutés, ils montrent à quel point

ils méprisent les peuples d'Afrique et considèrent les pays comme leur « chasse gardée ».

Les déclarations sur le « respect de la démocratie » assimilée à l'organisation d'élections – dans un pays ravagé par une guerre qui fait des milliers de victimes et des millions de « déplacés » – sont cyniques. Les populations du Mali et des autres pays du Sahel sont prises en otages entre les groupes djihadistes qui règnent la terreur, et les forces militaires des puissances impérialistes, à commencer par l'impérialisme français.

Après neuf ans de « guerre contre les

terroristes » au Mali, les groupes djihadistes n'ont pas cessé de semer le chaos, de tuer des dizaines de personnes et d'étendre leur zone d'action.

Nous dénonçons ce blocus et réaffirmons notre position : retrait des troupes françaises du Mali et du Sahel.

C'est au peuple malien de décider de son avenir, ce qui ne peut se faire que si toutes les troupes étrangères quittent le pays et que cessent les pressions impérialistes. ★

Burkina-Faso

Un coup d'Etat réactionnaire

Le 24 janvier, le président Roch-Marc-Christien Kaboré a été renversé par un putsch. Son incurie et sa gestion calamiteuse de la crise sécuritaire qui frappe le pays lui a finalement coûté son poste. Sa tentative de reprendre l'initiative avec un remaniement ministériel et quelques limogeages de chefs militaires n'ont pas suffi à éteindre la colère et l'indignation suscitées par le massacre de la population du village de Solhan puis par l'exécution des 49 gendarmes et des 4 civils d'Inata, abandonnés par le pouvoir sans moyens de défense et sans vivres face aux attaques des groupes armés terroristes. Les manifestations de protestations se sont multipliées. Les mutineries déclenchées dans la nuit du 23 au 24 janvier 2022 dans diverses garnisons militaires à Ouagadougou, Ouahigouya, Kaya..., ont servi de tremplin aux putschistes qui manœuvraient au sein de l'armée néocoloniale depuis un certain temps.

Les forces bourgeoises font allégeance pour sauver l'ordre néocolonial !

Le lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba, un ancien élément de l'ex-Régiment de Sécurité Présidentielle de Blaise Compaoré, a pris le pouvoir sous un nouveau label : le Mouvement patriotique pour la sauvegarde et la restauration (MPSR). Il affirme vouloir rétablir la paix et la sécurité, ramener les populations déplacées dans leurs localités. C'est ce qu'ont voulu entendre et faire savoir, dans une extraordinaire unanimité, l'ensemble des partis bourgeois et petits-bourgeois : ceux de l'ex-majorité présidentielle tout comme ceux de l'ex-opposition institutionnelle ! A l'issue des audiences que leur a accordées le chef de la junte, tous ont affirmé avoir été « convaincus » par le MPSR.

Au niveau international, les réactions de la France et de la CEDEAO sont d'une modération remarquable, en comparaison de leur attitude vis-à-vis du Mali et des très lourdes sanctions qui ont été mises en place à son encontre. Il faut dire que les putschistes burkinabè ont immédiatement tenus à rassurer les puissances impérialistes, notamment l'impérialisme français, en affirmant que le MPSR respecterait les engagements internationaux du Burkina Faso. Ce qui signifie concrètement

qu'il ne remet pas en cause les accords néocoloniaux de domination. Cela vaut pour les accords militaires qui bradent la souveraineté nationale du Burkina Faso et qui justifient son occupation par les troupes militaires étrangères, pourtant largement contestée par la population comme en témoignent les puissantes manifestations de fin novembre qui ont bloqué la traversée d'un convoi militaire français au cris de « Rentrez chez vous ». C'est un point crucial pour l'impérialisme français qui n'a aucun intérêt à fragiliser cette « transition » burkinabè, dans un contexte de redéploiement de Barkhane et alors que les concurrents dans la région sont nombreux.

Les services de communication de la présidence du Faso et l'ensemble des forces qui lui ont fait allégeance tentent d'accréditer une unanimité bienveillante de la « société civile » envers le nouveau pouvoir. C'est la fable développée dans la presse burkinabè par un soi-disant Groupe de Citoyens d'Appui à l'Opérationnalisation de la Transition qui affirme que « les populations, les syndicats, la classe politique, les autorités coutumières et religieuses ont, dans leur quasi-majorité, salué l'avènement du MPSR ». Ce qui n'est absolument pas le cas, comme le montrent, par exemple, les prises de positions de l'UAS, du MBDHP, ou l'appel de Kaya signé par l'ODJ avec de nombreuses autres organisations de la province du Sanmatenga.

Une crise multiforme qui ne peut pas être résolue par un putsch

Dans sa déclaration du 28 janvier, le Mouvement Burkinabè des Droits de l'Homme et des Peuples (MBDHP) a indiqué que c'est « l'incapacité congénitale du MPP à répondre convenablement aux attentes et appels pressants et incessants des populations qui [a] servi de terreau à cet énième coup d'Etat militaire ». Le 24 janvier, la CGT-B et des syndicats regroupés au sein de l'Unité d'Action Syndicale (UAS) avaient fait la même analyse en rappelant notamment les attaques contre les libertés démocratiques et syndicales, les restrictions à la liberté de manifester et la remise en cause des acquis des travailleurs. Il en va de même de l'Appel de Kaya du 29 janvier qui insiste sur la situation dramatique dans la région du Centre-Nord la plus touchée par la catastrophe sécuritaire et humanitaire que

vit le pays : « la coupure totale de certaines localités du reste du pays [...] l'impunité des crimes économiques et de sang tel que celui de deux militants de l'ODJ (CISSE Fahadou et BALIMA Hama) sauvagement assassinés dans la province du Yagha, les massacres de Yirgou, de Kain-ouro, de Banh, de Solhan, de Inata, la mise à mort du volontaire Soumaila GANAME dit Ladji Yoro dans la province du Loroum, etc. ».

Ces organisations du mouvement démocratique se retrouvent dans la dénonciation du coup d'Etat militaire comme solution à cette grave crise sécuritaire, économique et sociale qui frappe le peuple burkinabè.

C'est ce que souligne la déclaration du MBDH du 28 janvier : « Aussi bien au Burkina qu'ailleurs, les coups d'Etat n'ont jamais apporté de solutions justes et pérennes aux préoccupations et attentes des populations. [...] Ils constituent des reculs démocratiques ; celui perpétré par le MPSR ne fait pas exception ». C'est ce qu'avait également affirmé la déclaration syndicale de l'UAS du 26 janvier en rappelant « son opposition de principe aux coups d'Etat, [...] son ferme attachement au respect des libertés démocratiques et syndicales, à la sauvegarde des acquis des travailleurs, au respect du droit à la vie et à la sécurité des populations ». C'est une exigence qui devra être fermement défendue face au nouveau pouvoir. Selon le compte rendu qu'a fait l'UAS du bref entretien d'une demi-heure initié par Damiba, le nouveau dirigeant du pays les a assurés que « tant qu'ils ne mèneront pas des actions contre le processus en cours, ils seront considérés comme des acteurs pouvant contribuer au développement du pays ». Il a précisé que si les syndicats sont « focalisés sur l'amélioration de la situation et agissent en syndicats », aucun ne devrait avoir de problème. C'est donc une menace à peine voilée qui vise à isoler ceux qui, comme la CGT-B, ont une orientation révolutionnaire et anti-impérialiste.

Soutenons les forces démocratiques et révolutionnaires

Toutes ces prises de positions sont des appels « à rester vigilants et mobilisés pour la poursuite de la lutte » (Appel de Kaya), à ne pas baisser la garde « par rapport à toute velléité de maintien des textes et pra-

tiques liberticides et à toute tentative de remise en cause des conquêtes démocratiques et sociales » (UAS), « à s'organiser » pour poursuivre cette lutte (MBDHP).

Comme nous l'indiquait un camarade du PCRV après le 24 janvier, « ce coup d'Etat réactionnaire ne peut apporter aucune amélioration à la misère et à la détresse qui frappent la classe ouvrière, la jeunesse populaire, les populations déplacées internes suite aux attaques terroristes. Il ne va pas remettre en cause la corruption et l'enrichissement illicite, l'impunité des crimes économiques et de sang, source de mobilisations et de luttes populaires des diverses composantes de notre peuple en lutte ». Il est, dans le fond, « dirigé contre le mouvement démocratique et révolutionnaire et le PCRV » et place parmi les tâches importante des révolutionnaires celle de « s'organiser mieux et construire un vaste et puissant mouvement d'unité populaire contre le putschisme, le terrorisme, l'impérialisme et pour la révolution dans notre pays ».

Le MPSR et tous ceux qui se sont empressés de lui faire allégeance vont à leur tour essayer d'empêcher le développement de cette contestation que le régime de R. Kaboré était incapable de juguler. Ils vont tout faire pour entraver le travail des organisations révolutionnaires. Mais l'impérialisme français et la bourgeoisie burkinabè ont encore du souci à se faire. Le mouvement social et les organisations qui l'animent ne se laisseront pas paralyser. C'est un acquis gagné par des années de luttes, de maturation politique, de mobilisations populaires. Un acquis de l'insurrection populaire de 2014 et des mobilisations pour faire échec à la tentative de coup d'Etat de 2015... Un acquis à mettre à l'actif du travail de fond mené par le PCRV et les organisations révolutionnaires pour unir et organiser toutes les couches du peuple et construire avec elles les conditions pour un renversement révolutionnaire de l'ordre néocolonial.

Dans cette situation complexe et difficile, notre solidarité est plus nécessaire que jamais. Elle passe par la dénonciation des manœuvres et de la présence militaire de notre pays, qui est toujours la puissance impérialiste dominante au Burkina Faso et par l'appui aux forces syndicales, démocratiques, aux organisations populaires et révolutionnaires qui sont les forces vives de ce pays. ★